



CONSEIL D'AFFAIRES
ALGÉRO-BRITANNIQUE
**POUR
UN PARTENARIAT
DANS TOUS
LES DOMAINES
POSSIBLES**

Lire en page 6



SELON LA BANQUE
D'ALGÉRIE

**LA SITUATION
MACROÉCONOMIQUE
EST DEMEURÉE
SOLIDE EN 2022**

Lire en page 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 // N°690 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

BOUTABBA MOHAMED,
P-DG D'AEC, À «L'EXPRESS» :

**«11 USINES
DE DESSALEMENT
PROGRAMMÉES
POUR ASSURER 60%
DES BESOINS EN EAU
POTABLE»**

Lire en page 4



INVENTAIRE DES ARCHIVES,
EFFETS PERSONNELS
DE L'ÉMIR ET RESTITUTION
DES BIENS, DONT
DEUX MILLIONS DE DOCUMENTS

**LES 11
«COMMANDEMENTS»
DU MÉMORIEL
ALGÉRIE-FRANCE**

Lire en page 5



L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN
YOUCEF ATTAL LIBÉRÉ SOUS
CAUTION

**LA PREUVE
PAR LES FAITS
QUE LA FRANCE
S'EST ASSUJETTIE
AU SIONISME**

Lire en page 2



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU SOMMET
DES DIX DE L'UA POUR UNE AFRIQUE PESANTE

PLAIDOYER POUR UNE RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Lire en page 3



DESTRUCTION COMPLÈTE
DANS LE NORD DE GHAZA

**LA TRÊVE
RÉVÈLE UNE
CATASTROPHE
HUMANITAIRE**

Lire en page 3

LA PREUVE PAR LES FAITS QUE LA FRANCE S'EST ASSUJETTIE AU SIONISME

Affichant son soutien au peuple palestinien, le latéral formé à Paradou a fait l'objet d'une enquête qui s'est soldée par son arrestation hier. Placé en garde à vue dans la caserne Auvare, où se situent les locaux de la police judiciaire de la ville de Nice, Atal a été présenté au parquet. «Au terme de la présentation, Youcef Atal a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, sous cautionnement d'un montant de 80.000 euros.», écrit le quotidien «Nice Matin». L'international algérien a été déféré devant le juge, pour être relâché dans la journée de vendredi, moyennant une amende et un sursis. Comme rapporté, le défenseur algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a été placé en garde à vue selon Nice Matin. Depuis qu'il s'est exprimé sur le conflit Hamas-Israël et s'est positionné, comme tous les Algériens, avec les Palesti-



niens, Youcef Atal est dans le viseur des associations juives, très influentes en France. D'après le journal régional, Youcef Atal a été placé en garde à vue jeudi soir dans les locaux de la police judiciaire à la caserne Auvare de Nice, avant d'être libéré le lendemain. En octobre dernier, l'international algérien avait partagé une vidéo du cheikh Mahmoud al-Hasanat appelant Dieu à "envoyer un jour noir sur les Juifs" et à "accompagner la main des Palestiniens s'ils jettent la pierre", suite aux événements du 7 octobre impliquant le Hamas en Israël. Le procureur de Nice avait initialement ouvert une enquête pour

"apologie du terrorisme et provocation publique à la haine ou à la violence", mais Nice Matin indique que le chef d'accusation retenu est désormais "provocation à la haine raciale à raison de la religion". Après son interrogatoire par les enquêteurs de la PJ, il a été déféré dans la journée du vendredi devant le juge, avant d'être libéré sous une caution de 80 000 euros. Dans le même temps, on s'en souvient, le chanteur Enrico Macias avait appelé à "dégommer physiquement" ceux qui soutiennent le Hamas, et c'est passé pour la France comme passe l'eau sur les plumes d'un canard.

TRÊVE HUMANITAIRE À GHAZA: 39 FEMMES ET ENFANTS PALESTINIENS LIBÉRÉS DE PRISON

Trente-neuf prisonniers palestiniens, des femmes et des enfants, ont été libérés de prison vendredi en échange des otages libérés par le mouvement de résistance palestinien Hamas, a rapporté le Club des prisonniers, une ONG qui défend les prisonniers palestiniens. Des bus sont sortis de la prison d'Ofer, en Cisjordanie occupée, où les prisonniers avaient été transférés en vue de leur libération, rapportent les médias. Vingt-huit d'entre eux ont été déposés en Cisjordanie, alors que onze autres étaient conduits vers El Qods-Est occupée, a précisé l'ONG. Parmi ce groupe figurent 15 mineurs et 24 femmes, selon la liste diffusée par la Commission en charge des prisonniers.

BIENTÔT UN NOUVEL AVION À DÉCOLLAGE ET À ATERRISSAGE VERTICAL POUR LA DÉFENSE AMÉRICAINE

Quatre entreprises ont été mises en compétition par le département de la Défense américain pour concevoir un avion à décollage et à atterrissage vertical. Le futur de l'aviation est-il en train d'être dessiné outre-Atlantique ? Une demande de l'US Air Force fait la Une des médias spécialisés : une allocation budgétaire de 5,8 milliards de dollars qui permettrait de construire 2000 avions propulsés par l'intelligence artificielle. Plus récemment, c'est l'écho d'un autre projet qui se fait entendre. Aux États-Unis, la "Defense Advanced Research Projects Agency" (une agence du département de la Défense américain) a sollicité le développement d'un avion à décollage et à atterrissage vertical (VTOL). Plus précisément, il s'agit d'un appareil conçu pour s'affranchir des pistes qui, d'ordinaire, sont requises lors du décollage et de l'atterrissage. Dans cette catégorie, on retrouve les aéronefs munis de rotors basculants. En revanche, les dirigeables et les ballons en sont exclus.

'Depuis le début de la guerre contre Ghaza, tous les points de passage dans la bande ont été fermés et aucune marchandise ni carburant n'y est entré. Les magasins sont vides en raison du manque d'entrée de nouveaux matériaux, et même les matériaux fabriqués localement n'existaient plus à cause de l'arrêt des services de toutes les usines en raison de la poursuite des bombardements israéliens ou à cause d'une panne de carburant'. Il a expliqué qu'il est extrêmement difficile d'obtenir de la farine, d'autant plus que le seul moulin en activité dans la bande de Ghaza, situé dans la ville de Deir Al-Balah, a été bombardé et a cessé de fonctionner jusqu'à ce que ses propriétaires soient en mesure de le remettre en service partiellement et qu'il a commencé à produire des quantités bien inférieures à sa production normale.



AUTOMOBILE : L'AVERTISSEMENT D'AUTO LEADER COMPANY, REPRÉSENTANT DE CHERY EN ALGÉRIE

Suite au lancement des opérations de prise des commandes et de vente de ses véhicules neufs en Algérie, Auto Leader Company, le représentant du constructeur automobile chinois Chery en Algérie, vient d'émettre un important communiqué. La marque Chery avait mis en place un système de lutte contre la spéculation visant à limiter les agissements de certains revendeurs. Une pratique qui prenait davantage de place et qui parasitait le bon déroulement de la commercialisation. Ainsi, Chery avait demandé à ses clients de signer un document qui les engageait à ne pas se servir de leurs nouvelles acquisitions à des fins spéculatives. Cet engagement stipulait que le client ne devrait pas mettre son nouveau véhicule Chery à la vente pendant les 5 premières

années suivant l'achat. Un engagement mal perçu par la clientèle. Chery a publié un nouveau communiqué sur cet engagement : «Nous tenons à informer nos clients que l'engagement interdisant la revente de nos véhicules a été mal compris. Cela a pris une tournure inattendue. Le document visait à limiter les agissements de certains spéculateurs.», lit-on. Le représentant de la marque chinoise ajoute : «Nous ne pouvons imposer une condition pareille à nos clients. Nous n'avons pas le droit de dicter cela », précise le communiqué. Ainsi, Auto Leader Company, représentant de Chery en Algérie, indique que la marque chinoise ne peut imposer la clause de la revente après 5 ans aux futurs propriétaires de ses véhicules.

LE "PLAN B" DE VLADIMIR POUTINE POUR FAIRE PLIER L'UKRAINE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine aurait pu être brève. Six cents jours plus tard, la guerre est toujours en cours. Selon des médias britanniques spécialisés, le Kremlin use d'une des plus vieilles armes du monde, qui pourrait lui offrir la victoire : le temps qui passe, et l'usure des opinions occidentales.

L'expression est empruntée à un article publié par le Royal Institute of International Affairs, un institut de réflexion basé à Londres plus connu sous le nom de Chatham House, et relayé par The Independent : selon son auteur, James Nixey, "le plan B" de la Russie dans sa guerre d'invasion de l'Ukraine pourrait être en train de fonctionner.

Un "plan B" ? Sur le fond, il semble plutôt simple. Le "plan A", cette opération spéciale qui aurait dû soumettre Kiev en quelques jours d'une guerre-éclair dans laquelle l'armée la plus puissante du monde ne pouvait échouer. Il s'est enlisé en une âpre lutte de positions, un front désormais gelé par l'implication Otan-Europe aux côtés des Ukrainiens; aussi le Kremlin attend : car il pourrait

suffire à Moscou d'attendre.

De faire le dos rond, d'envoyer ses troupes ou mercenaires, et d'attendre. Car le "plan B" évoqué par Chatham House, c'est le temps, tout simplement. Car le temps est l'une des rares ressources dont l'univers et les créatures qui s'y agitent disposent à l'infini. La patience et la solidarité, en revanche, sont des données beaucoup moins pérennes : c'est ainsi sur l'usure progressive des opinions occidentales, donc sur l'érosion de l'aide militaire apportée à l'Ukraine, et qui lui permet d'envisager une victoire, que repose ce fameux "plan B". D'autant que les Occidentaux commencent à critiquer ouvertement Zelensky à mesure que l'Ukraine perd toutes ses infrastructures, et commencent à entrevoir sa faillite politique et militaire.

Comme l'explique James Nixey, et comme le rapportait le 1^{er} novembre le Point, un canular téléphonique russe dont a récemment été victime la Première ministre italienne Giorgia Meloni en dit long sur cette tendance générale et insidieuse à la lassitude.

LES SIONISTES UTILISENT LA FAMINE COMME UNE ARME DE GUERRE

Les habitants de la bande de Ghaza vivent des conditions catastrophiques sans précédent. Ils sont exposés à la faim et à la maladie, font face à des bombardements aveugles et à la démolition de leurs maisons au-dessus de leurs habitants, et dorment dans des abris, dans la rue et dans des bâtiments publics. Les Ghazaouis souffrent d'une pénurie de tout, y compris des médicaments, des soins, de la nourriture et de l'eau. Ils manquent également de nourriture et de carburant et vivent sans électricité depuis le début de l'agression, le 7 du mois dernier, les obligeant à utiliser des méthodes primitives pour assurer leur subsistance quotidienne de pain et de nourriture en utilisant le feu, le bois de

chauffage et tout ce qui peut être allumé pour surmonter la grave pénurie de nourriture. Mustafa Ahmed est sorti de chez lui depuis l'aube espérant pouvoir se placer à l'avant du point de distribution de farine de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA), où il s'était rendu plusieurs fois auparavant et il revint vide en raison de forte congestion, espérant obtenir de la farine pour fournir du pain à ses enfants affamés. Ahmed n'était pas seul : pour tenter d'exploiter chaque minute de la pause humanitaire, les Ghazaouis cherchaient à se procurer de la farine et des denrées alimentaires disponibles sur le marché ou par les points de distribution de l'aide pour tenter d'assurer leurs besoins, en peur de reprendre la guerre après la fin de la trêve humanitaire, car le mouvement des citoyens devient difficile. Il a déclaré à Wafa :

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«**POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DESTRUCTION COMPLÈTE DANS LE NORD DE GHAZA

La trêve révèle une catastrophe humanitaire

La trêve humanitaire temporaire est entrée en vigueur à Ghaza, vendredi, à 07h00 heure locale (05h00 GMT). L'accord de la trêve comprend la libération de 50 prisonniers israéliens de Ghaza en échange de la libération de 150 Palestiniens des prisons israéliennes, et l'entrée de centaines de camions chargés d'aide humanitaire, médicale et de carburant dans toutes les zones de la bande de Ghaza.

Toutefois, les personnes déplacées ont découvert l'ampleur du désastre, des crimes et des destructions massives provoquées par les forces israéliennes dans leurs zones de résidence, notamment dans les villes de Beit Hanoun, Beit Lahia, Jabalia, les quartiers d'Al-Rimal, Tal Al-Hawa, Sheikh Ajlin et les environs du complexe médical Al-Shifa dans la ville de Ghaza.

La trêve humanitaire temporaire dans la bande de Ghaza, qui a débuté vendredi, a révélé l'ampleur de la catastrophe humanitaire et les destructions massives causées par l'armée israélienne dans diverses zones, notamment dans la ville de Ghaza et dans le nord de la bande.

Dès les premières minutes de la trêve, des centaines de milliers de Palestiniens déplacés sont allés inspecter leurs maisons et leurs quartiers, notamment dans les zones frontalières et celles dans lesquelles avaient pénétré les véhicules militaires israéliens.

Les Palestiniens ont découvert l'ampleur de la catastrophe, des crimes et des destructions massives provoqués par les forces israéliennes dans leurs zones de résidence.

Des témoins oculaires ont rapporté aux correspondants de presse qu'en rentrant chez eux dans les régions occidentales de la ville de Ghaza et dans les villes de Beit Hanoun et Beit Lahia (nord), ils ont trouvé les corps de dizaines de Palestiniens tués par l'armée israélienne.

Des témoins ont expliqué que les corps étaient décomposés, indiquant qu'ils avaient été tués il y a plusieurs semaines, soit lors d'incursions, soit lors de l'exode de la ville de Ghaza vers les zones situées au sud de la bande de Ghaza.

Les Palestiniens ont également découvert une quantité massive de destructions causées par les bombardements



aériens et les incursions terrestres israéliennes dans les zones de la ville de Ghaza et du nord.

Des témoins ont rapporté avoir trouvé des quartiers résidentiels entiers contenant des centaines de bâtiments et des dizaines de milliers de logements complètement détruits. Outre les dégâts massifs causés aux routes, aux bâtiments des institutions gouvernementales et privées, aux infrastructures et aux réseaux d'eau, d'électricité et de communication.

Parmi les zones qui ont subi des destructions généralisées figurent les villes de Beit Hanoun, Beit Lahia et Jabalia (nord), les quartiers d'Al-Rimal, Tal Al-Hawa, Sheikh Ajlin et les environs du complexe médical Al-Shifa dans la ville de Ghaza.

Les équipes de secours ont également commencé à tenter de récupérer les cadavres de certains des bâtiments

détruits dans ces quartiers. Des milliers de Palestiniens ont été choqués de voir leurs maisons détruites et entourées de cadavres et de sang. Dans les régions du nord également, notamment autour de l'hôpital indonésien de la ville de Jabalia, des destructions massives ont été généralisées après que l'armée israélienne a pris d'assaut l'hôpital et bombardé ses environs avec un grand nombre d'obus au cours de la nuit dernière.

Le directeur général du ministère de la Santé de Ghaza, Munir Al-Bursh, a déclaré dans une déclaration à l'agence Anadolu : «L'occupation israélienne a violemment bombardé l'hôpital indonésien la nuit dernière, et ses chars et ses bulldozers ont également démoli l'ensemble de ses murs».

Al-Bursh a ajouté : «Le char est entré dans le bâtiment principal de l'hôpital après avoir détruit sa porte, démoli

l'un de ses murs et ouvert le feu sur les patients et le personnel médical, ce qui a entraîné la mort d'une femme blessée.» Quant au complexe médical d'Al-Shifa, les forces de l'armée israélienne se sont retirées vendredi, environ 10 jours après l'avoir pris d'assaut et y avoir détruit des parties importantes, notamment les générateurs électriques et l'équipement médical de l'hôpital, en plus des pompes à oxygène.

Les forces israéliennes ont également provoqué des explosions dans certains départements et bâtiments du plus grand hôpital de la bande de Ghaza, selon des témoins oculaires.

Dans ce contexte, une source médicale du complexe médical d'Al-Shifa a déclaré qu'«environ 180 patients et 7 membres du personnel médical sont toujours présents à Al-Shifa».

M.H./avec Agences

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU SOMMET DES DIX DE L'UA POUR UNE AFRIQUE PESANTE

Plaidoyer pour une réforme du Conseil de sécurité

La guerre contre les Palestiniens à Ghaza a dévoilé une nouvelle fois que le bloc occidental "fait bande à part" et essaie par les moyens légaux et détournés d'imposer son tempo au monde. Toutefois, la guerre en Ukraine, mais surtout l'action de Hamas contre Israël, ont démontré que les paradigmes sont en train de changer et que les cartes changent de main. De ce fait, beaucoup de choses doivent évoluer dans un monde en devenir. La guerre en Ukraine a déjà fragilisé l'Europe entière, de même que l'action de résistance de Hamas a démontré la fragilité de l'architecture américano-sioniste. L'heure des changements a sonné pour ceux qui savent entreprendre les choses. Et c'est certainement dans cette perspective que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message aux participants au 5^e Sommet du Groupe des dix de l'Union africaine (UA), organisé à Oyala, en Guinée équatoriale, les exhortant à faire en sorte que l'Afrique ait une voix qui porte au sein des instances internationales, l'ONU en premier lieu. Le message a été lu en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, qui a été chargé par le président de la République de le représenter au Groupe des Dix de l'Union africaine. Dans son message, le président Tebboune a évoqué la réforme du Conseil de sécurité, surtout dans le contexte actuel marqué par l'agression sioniste contre le peuple palestinien, et les crises que connaît le continent africain. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exhorté les participants au 5^e Sommet du Groupe des dix de l'Union africaine (UA) à faire en sorte que l'Afrique ait désormais une voix écoutée. Le président Tebboune a affirmé, également, que l'Algérie, à travers son adhésion en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en 2024, va œuvrer, en coordination avec le Mozambique et la Sierra Leone, à consolider la voix du continent africain : «L'Algérie va œuvrer à consolider la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité». De même, il a insisté sur la nécessité de rectifier une «injustice historique» que subit l'Afrique, car c'est le continent le moins représenté au Conseil de sécurité, et c'est également le seul qui ne dispose pas d'un membre permanent alors que plus de 70% des affaires inscrites à l'ordre du jour de cette institution le concernent.

Par Fayçal Oukaci

DÉCLARATION À CHAUD DE LA PLUS CÉLÈBRE DES DÉTENUES PALESTINIENNES LIBÉRÉES :

«Sans le Hamas, les sionistes n'auraient jamais libéré aucune détenue palestinienne !»

La plus médiatisée des femmes palestiniennes libérées, Hanane Barghouti, a tenu à livrer ses premières impressions, dévoilant également les conditions de détention dans les prisons palestiniennes. "Les conditions ont changé dans les prisons sionistes après la guerre du 7 octobre en Palestine". "Dans les

prisons d'occupation, le traitement était déjà mauvais et s'est aggravé pendant la guerre". Soulignant que "les prisonnières ont été soumises à l'oppression, aux coups et aux jets de gaz lacrymogènes". Al Barghouti a également ajouté que "les sionistes avaient pris pour habitude d'éteindre leurs cigarettes

sur leur corps". De même, "la résistance est la raison de notre libération", et "le prix à payer pour libérer les prisonniers était élevé". Barghouti a souligné que «sans la résistance, nous n'aurions pas vu la liberté». Elle a ajouté : «Notre liberté réside dans la présence sur le terrain de Hamas, et notre fierté

réside dans leur résistance; nous levons aujourd'hui la tête grâce à la résistance, et sans la résistance, aucun prisonnier n'aurait été libéré». Hanane Al Barghouti a également transmis un message des prisonnières à la résistance concernant Chatila Abu Ayyad, qui a été condamnée à 16 ans de prison, dont elle a

purgé 8 ans, et Aya Al-Khatib, condamnée à 4 ans de prison. Parmi les prisonnières qui seront bientôt libérées se trouve Israa Jaabis, qui a subi des brûlures au visage qui l'ont défigurée et a également perdu ses doigts à cause de la violence et de la torture que lui ont infligées les sionistes. I.Med

BOUTABBA MOHAMED, P-DG D'AEC, À «L'EXPRESS» :

«11 usines de dessalement programmées pour assurer 60% des besoins en eau potable»

Le premier responsable de l'Algerian Energy Company, AEC, rencontré au Napec 2023, souligne que le dessalement d'eau de mer sera prédominant dans l'alimentation de la population en eau potable à moyen long terme avec la réalisation dans une première phase de cinq usines, qui sera suivie ultérieurement par six autres installations de dessalement.

Entretien réalisé
par Khaled Remouche

● L'EXPRESS : POUVEZ-RÉSUMER AUX LECTEURS LES DOMAINES D'ACTIVITÉ D'AEC ?

Boutabba Mohamed : -AEC est une filiale de Sonatrach. Elle a été créée en 2001. Elle a en charge l'activité de dessalement d'eau de mer pour les besoins de la population. Elle a à son actif onze installations de dessalement d'eau de mer exploitées en partenariat avec des compagnies étrangères, trois stations de dessalement d'eau de mer détenues à 100 % par AEC. Ces trois usines, qui sont entrées en service récemment, ont au total une capacité de 150.000 mètres cubes/jour d'eau de mer dessalée, l'une à Bateau Cassé (Bordj El Kiffan), de 10.000 mètres cubes/jour, l'autre à Marsa, d'une capacité de 60.000 mètres cubes/jour, et une autre à Corso d'une capacité de 80.000 mètres cubes/jour. Ces trois usines sont destinées à l'approvisionnement en eau potable d'Alger-Est. Nous sommes en train de réaliser cinq grandes usines de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 300.000 mètres cubes chacune, soit au total 1,5 million de mètres cubes/jour d'eau de mer dessalée. La première est située Cap Blanc, à Oran, la seconde à Fouka, la troisième à Cap Djinet, la quatrième à Béjaïa et la cinquième à El Tarf.

● QUELLE EST LA FONCTION D'AEC DANS CES PROJETS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER ?

AEC est maître d'ouvrage. Il contrôle les travaux de réalisation de ces usines et travaille avec les « EPC istes » que sont actuellement quatre entreprises algériennes : GCB, Enac, Sarpi (trois filiales de Sonatrach) et Cosider Canalisations, filiale du groupe Cosider. Elle assure le suivi de la réalisation des usines. AEC contrôle les travaux avec l'appui d'autres sociétés tel le bureau d'études CTH.

● COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS QUE DES USINES DE DESSALEMENT D'EAU DE MER EN EXPLOITATION CONNAISSENT DES DIFFICULTÉS DE PRODUCTION.

L'usine de Mactaa à Oran produit 400.000 mètres cubes/jour au lieu de 500.000 mètres cubes/jour d'eau de mer dessalée (capacité initiale). On peut expliquer les difficultés de production de certaines usines de dessalement en exploitation par des problématiques de pièces de rechange, des problématiques de conception de l'usine. Il faut un diagnostic. Le diagnostic est en train d'être fait. On essaie de remédier à ces difficultés. L'usine de Mactaa n'est pas la seule. Il y a celle de Souk N'Tleta qui faisait 200.000 mètres cubes/jour et qui ne fait que 30.000 à 40.000 mètres cubes/jour. Le diagnostic est en train d'être fait pour trouver la solution idoine pour les remettre à produire à pleine capacité. Pour la station de Souk N'Tleta, celui qui en a fait la conception a été en charge de l'exploitation. Durant cette phase d'exploitation, il n'y a pas eu de suivi, ni de maintenance. Les pièces de rechange n'ont pas été achetées à temps. Il y a eu ensuite l'abandon de la station de Souk N'Telta. Maintenant les choses sont



reprises par les Algériens pour la remettre en service.

● QUEL EST LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES BESOINS DE LA CAPITALE EN EAU DE MER DESSALÉE ?

Du point de vue du dessalement d'eau de mer, nous produisons en Algérie 2,1 millions de mètres cubes/jour d'eau potable. Cette production contribue à hauteur de 18 % des besoins en eau potable de la population. Une fois que les cinq installations de dessalement d'eau de mer entreront en production, soit 1,5 million de mètres cubes/jour d'eau potable supplémentaire, les besoins de la population en eau potable seront assurés à 42% par l'eau de mer dessalée. On passera avec d'autres usines de dessalement à 60%.

● QUELLE EST LA STRATÉGIE DES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER ?

L'eau de mer dessalée sera destinée à l'approvisionnement en eau de la population. Les ressources en eau des barrages et celles tirées par les forages iront vers l'agriculture.

● POUVEZ-VOUS ÉVALUER LE DÉFICIT EN EAU AVEC LA SITUATION DE SÉCHERESSE QUE VIT LE PAYS ?

L'Algérienne des eaux peut fournir des chiffres. Ce que je peux dire, c'est qu'avant, le dessalement d'eau de mer était un outil de régulation. On était à 18%, même à 20% de couverture des besoins, c'est de la régulation. Maintenant, ce n'est plus le cas. Avec les installations nouvelles, on passe à 40-60% de couverture des besoins. La majeure partie des besoins sera assurée par le dessalement d'eau de mer.

● L'AEC A-T-ELLE LA CAPACITÉ DE RÉALISER LES CINQ NOUVELLES USINES DE DESSALEMENT

DANS LES DÉLAIS CONTRACTUELS, À SAVOIR 25 MOIS ?

C'est un challenge. On espère incha Allah respecter ces délais. Jusqu'à présent, le taux d'avancement des travaux est de 30%. Vingt-cinq mois, ce sont des délais très agressifs. En collaborant avec toutes les parties prenantes, on essaie d'éviter dans ce processus des goulots d'étranglement qui pourraient freiner l'avancement des travaux et d'être réactif, d'anticiper. Les onze installations ont été faites par des partenaires étrangers. Il n'y a pas eu de transfert réel vers l'AEC. AEC a commencé avec trois usines de dessalement. Elle a réussi à les mettre en service avec des Algériens.

● AVEZ-VOUS TIRÉ LES LEÇONS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'expérience accumulée avec les trois stations, spécialement avec celles de Marsa et Corso d'une capacité de 60.000 et 80.000 m³/jour réalisées par Cosider et par GCB, nous a ouvert les yeux sur les tenants et aboutissants de ce domaine, de ce métier du dessalement d'eau de mer. Cette expérience nous servira dans la durée.

● QU'EN EST-IL DE LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE DOMAINE DU DESSALEMENT D'EAU DE MER ?

L'Algérie a un système éducatif très acceptable. Pour ce qui est du dessalement d'eau de mer, on a besoin d'hydrauliciens. L'Algérie forme des hydrauliciens.

On a besoin d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans le processus. Ce personnel existe en Algérie. Concernant l'engineering, ce domaine s'acquiert progressivement. Je peux vous dire qu'il existe un bureau d'études spécialisé dans le dessalement d'eau de mer, celui de GCB, qui est capable de faire les études d'ingénierie des installations de dessalement mais pas pour les grandes installations. Le bureau d'études de Cosider commence à prendre de l'ampleur. Il constitue un

acquis. Pour les cinq grandes usines de dessalement, l'engineering sera sous-traité. L'engineering des trois stations d'El Tarf, de Béjaïa et de Cap Djinet sera réalisé par la compagnie Witico, celle de Fouka par Mérito et celle de Cap Blanc par un partenaire chinois.

● EST-CE QUE L'AEC PENSE RÉALISER LES MEMBRANES EN ALGÉRIE ?

L'AEC envisage de conclure un partenariat pour la production des intrants en Algérie, y compris les membranes.

● L'AEC ENVISAGE-T-ELLE DE RECOURIR AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR ALIMENTER LES USINES DE DESSALEMENT ?

Les cinq usines de dessalement auront besoin pour leur énergie de 50 MW d'électricité chacune à partir du gaz. Mais sur les six usines de dessalement qui vont venir, on tentera de proposer quelque chose qui soit un mix. On va essayer de rentrer à l'intérieur (site de la centrale à l'intérieur). Il ne s'agit pas d'être sur la baie. Il s'agit de faire des pipes de 30 à 40 kilomètres. On aura alors un espace plus grand qui sera dédié à l'énergie solaire.

● QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'AEC ?

Une fois que les six stations seront réalisées à l'horizon 2030, avec un taux de couverture des besoins en AEP à hauteur de 60%, on tentera de nous diversifier, notamment en nous orientant vers l'énergie solaire.

En attendant, notre objectif est de satisfaire en eau potable l'approvisionnement de la population. Nous nous concentrons sur le dessalement d'eau de mer, en clair sur la réalisation des cinq usines de dessalement dans un délai de 25 mois (leur mise en service est prévue en principe fin 2024- premier semestre 2025).

INVENTAIRE DES ARCHIVES, EFFETS PERSONNELS DE L'EMIR ET RESTITUTION DES BIENS, DONT DEUX MILLIONS DE DOCUMENTS

Les 11 «commandements» du Mémoriel Algérie-France

Réunis en fin de semaine à Constantine, les membres de la commission mixte sur la colonisation et la mémoire ont défini un calendrier de travail et soumis des propositions à Abdelmadjid Tebboune et à Emmanuel Macron.

En effet, à l'issue de leur première réunion organisée le 22 novembre à Constantine, les membres de la commission mixte algéro-française sur la mémoire et la colonisation sont parvenus à la conclusion d'un mémorandum en 11 points, comportant des propositions et une feuille de route. Paraphées par les deux présidents de la commission – Mohamed Lahcen Zighidi pour la partie algérienne et Benjamin Stora pour la partie française –, ces propositions seront soumises aux deux chefs d'État, Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune, qui sont à l'initiative de la création de cette instance. Au terme d'échanges qualifiés de cordiaux et chaleureux, les historiens du Mémoriel Algérie-France sont convenus de poursuivre l'établissement d'une chronologie des faits militaires, politiques, économiques, sociaux et culturels survenus entre 1830 et 1962, ainsi que de fonder une bibliothèque commune de recherches et de sources imprimées ou manuscrites sur le XIXe siècle. Celle-ci servira de base à l'édition, à la numérisation et à la traduction vers les deux langues des sources et travaux les plus importants, et à leur éventuelle restitution à l'Algérie. Les historiens sont également convenus de créer un portail numérique – à l'image de celui de Gallica – consacré aux sources imprimées, aux archives numérisées, aux thèmes et aux travaux de recherche, à la cartographie et aux ressources iconographiques, sonores et filmiques, à la chronologie, etc. Les membres de la commission se sont par ailleurs entendus sur un programme d'échange et de coopération de quinze doctorants et chercheurs algériens, et, en France, pour mener des missions d'inventaire et d'étude des archives de la période coloniale. Le mémorandum de Constantine rédigé par la



commission soulève, par ailleurs, la question de l'identification et de la recension des cimetières, des tombes, du nombre et des noms des détenus algériens du XIXe siècle décédés et enterrés en France, ainsi que la valorisation de ces lieux de mémoire sur le portail de la commission. La commission entend également achever la numérisation des registres d'état-civil et des cimetières de la période coloniale conservés en Algérie. Parmi les propositions soumises aux présidents français et algérien, la commission recommande la restitution à Alger de vingt-neuf rouleaux et de treize registres de la période ottomane, ainsi que celle de 2 millions de documents numérisés concernant l'époque coloniale – la période concernée étant, pour le moment, celle du début de la conquête, en 1830, jusqu'à la fin du XIXe siècle. Les historiens proposent aussi la restitution de deux crânes d'Algériens tués au cours des révoltes du XIXe siècle, ainsi que la poursuite de l'identification de restes humains restituables à l'Algérie. En juillet 2020, à la veille des célébrations du 58e anniversaire de l'indépendance, la France avait déjà restitué les

restes de 24 résistants algériens tués au cours du XIXe siècle, un geste dicté par la volonté de Paris d'apaiser les tensions franco-algériennes. Les membres de la commission proposent en outre de rendre à Alger des biens ayant appartenu à l'émir Abdelkader, premier chef de la résistance, ou à d'autres personnalités algériennes. Il s'agirait notamment du sabre, du burnous et du coran de l'émir, qui appartenaient à l'Emir, en 1847, après une guerre de dix-sept années. Ce burnous en caftan blanc avait été offert au Musée historique de l'armée en 1897 par l'un des fils d'Abdelkader, l'émir El Hachemi. Quant au sabre, toujours propriété du musée (devenu Musée de l'armée-Invalides), il s'agirait de celui que l'émir aurait remis au duc d'Aumale lors du pacte de paix, le 23 décembre 1847. Après cette première étape de Constantine, les membres de la commission d'historiens du Mémoriel Algérie-France se sont, quant à eux, accordés sur le principe de nouvelles réunions en 2024 : en janvier en France et en mars en Algérie. Est-ce une bonne reprise du dossier du mémoriel entre Alger et Paris? On oserait l'espérer, car beaucoup de choses doivent encore être entreprises par la France pour démontrer réellement sa disposition à coopérer et faire en sorte de convaincre la partie algérienne sa bonne foi sur le dossier du mémoriel, qui fait un pas en avant deux pas en arrière depuis plusieurs années déjà. **I. Med Amine**

RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SANTÉ

UNE HAUSSE DE PLUS DE 6% DU BUDGET EN 2023

La recherche scientifique a bénéficié, en 2023, d'une hausse de plus de 6% du budget du secteur de la santé, a affirmé, avant-hier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, qualifiant cette question de «centrale». «En plus des prestations de santé à assurer, le secteur de la santé se doit de promouvoir la recherche scientifique pour laquelle nous avons consacré une hausse de plus de 6% du budget du secteur», a déclaré le ministre à l'ouverture des travaux du 1er congrès de la Société algérienne de Pneumologie (SAP).

Tout en soulignant que cette question est «centrale pour toutes les disciplines scientifiques de santé», il a ajouté que son secteur «ne peut évoluer sans le développement du savoir, des connaissances et de la recherche scientifique». Saihi a, à ce propos, mis en avant «l'aide et l'appui» qu'apporte son département aux différentes manifestations scientifiques, avant d'encourager les responsables des services de santé, les praticiens et tous les intervenants dans le domaine de la recherche scientifique à «arriver à des résultats». De son côté, le président de la SAP, le Pr Merzak Gharbaoui, s'est félicité des «réalisations importantes, ces dernières années, en matière de personnalisation du diagnostic et du traitement, à savoir la médecine de précision». Celle-ci, a-t-il poursuivi, permet «une approche plus ciblée et plus efficace et visant à optimiser les résultats thérapeutiques, tout en minimisant les effets indésirables chez les patients». Il annonce, par la même occasion, l'institution de 2 prix, récompensant chaque année le travail distingué de 2 spécialistes algériens en pneumologie. Le 1er perpétuant la mémoire et l'apport exceptionnel à cette discipline, du Pr Pierre Chauvet, décédé en 2012, et le second, en hommage à l'empreinte tout aussi grande du Pr Djilali Larbaoui, décédé en 2011. **R.N./avec APS**

FEUX DE FORÊT

Une nouvelle technique pour la prévention précoce des incendies

La Direction générale des forêts (DGF) vient de présenter un nouveau projet de prévention et détection précoce des feux de forêt, basé sur une solution innovante développée par une startup algérienne. Conçue et réalisée par la startup «Basseer», la nouvelle technique, présentée jeudi dernier, consiste à «installer des capteurs environnementaux permettant d'avoir des indicateurs climatiques pour évaluer les risques et l'ampleur des incendies de forêt en temps réel», a expliqué Farid Chedouba, cofondateur de la start-up.

Il s'exprimait lors d'une cérémonie de présentation de cette solution de prévention et de gestion des risques d'incendies de forêts, organisée au siège de la DGF, en présence de partenaires nationaux et internationaux, en vue de mobiliser des fonds permettant son déploiement, à grande échelle, dans les massifs forestiers. Utilisant l'intelligence artificielle, le projet, a été expérimenté conjointement, par la DGF et «Basseer», depuis août dernier à travers l'installation de capteurs environnementaux dans deux sites forestiers pilotes à Tizi-Ouzou, a-t-il expliqué, ajoutant que «le déploiement, à grande échelle, de cette solution intégrée permettra une meilleure gestion des feux de forêts».

«Elle apporte un soutien aux postes de vigie, dans le cadre de leur activité de surveillance, pour prévenir et alerter immédiatement les autorités sur les départs de feux ou les risques de leur déclenchement», dira-t-il. Pour sa part, le premier responsable de la DGF, Djamel Touahria, a mis en avant l'importance des solutions intelligentes pour la prévention et la lutte contre les feux de forêts, citant notamment la modernisation des outils de gestion, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la détection rapide des incendies, ainsi que le déploiement des drones. La mobilisation de ces «gros moyens» est nécessaire pour faire face à ce fléau climatique, a-t-il soutenu, rappelant que «les surfaces incendiées en Algérie dépasseraient en moyenne 40.000 hectares par an». Présent à l'évènement, Djallil Bouzitoun, coordinateur national du projet «emplois verts», du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Algérie, a rappelé que «Basseer» a été parmi les 15 startups sélectionnées en juin dernier, suite à un appel à candidature lancé par Algeria-Venture, pour un programme d'accélération en faveur des entreprises et startups opérant dans les secteurs de l'économie verte.

R.N.

DIPLOMATIE

Attaf reçu par le président de la République de Sierra Leone

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a été reçu, en marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Sommet africain sur la réforme du Conseil de sécurité, par le président de la République de Sierra Leone, Julius Maada Bio, coordonnateur du Groupe des Dix de l'Union africaine, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. «En marge de sa participation en qualité de représentant du président de la République, aux travaux du Sommet africain sur la réforme du Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu par le président de la République de Sierra Leone, M. Julius Maada Bio, Coordinateur du Groupe des Dix de

l'Union africaine». A cette occasion, M. Attaf a transmis au président de Sierra Leone, «les salutations de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et lui a exprimé sa volonté de poursuivre le travail de concert avec lui pour consolider les relations qui lient les deux pays à tous les niveaux, d'autant que les deux pays représenteront le Continent africain en leur qualité de membres non permanents du Conseil de sécurité à partir du 1er janvier», ajoute le communiqué. Les entretiens ont, également, permis d'examiner l'évolution du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, ainsi que les derniers développements de la situation dans la région sahélo-saharienne, notamment ceux liés à la crise politique et constitutionnelle au Niger.

R. N.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

L'ARME PÉTROLIÈRE N'EST-ELLE PLUS UTILE POUR FAIRE PRESSION SUR ISRAËL ?

La guerre israélienne contre Gaza a suscité des appels croissants au Moyen-Orient pour utiliser des armes pétrolières comme moyen de faire pression sur Israël pour qu'il mette fin à son escalade dans la bande de Gaza, et l'Iran, membre de l'OPEP, est à l'avant-garde des pays soutenant ces appels. Les analystes, les hommes politiques et les observateurs du marché pétrolier estiment que ces appels rappellent l'embargo imposé par les pays de l'OPEP en 1973, lorsque les producteurs de pétrole arabes ont interrompu leurs exportations de pétrole vers les alliés d'Israël, dont les États-Unis et la Grande-Bretagne, pendant la guerre d'Octobre. Mais de nombreux observateurs confirment que la situation du monde de l'énergie est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était il y a 50 ans, excluant la possibilité d'imposer une nouvelle interdiction. Le mois dernier, le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian, a exhorté les membres de l'Organisation de la coopération islamique à imposer des sanctions à Israël, notamment un embargo pétrolier et l'expulsion des ambassadeurs israéliens.

En revanche, quatre sources de l'OPEP, qui fournit un tiers de la production mondiale de pétrole et comprend plusieurs pays islamiques, dont l'Iran, ont déclaré à l'époque que l'organisation n'envisageait pas de prendre des mesures immédiates ni de tenir des réunions d'urgence à la lumière des déclarations de l'Iran. Ces appels ont été renouvelés la semaine dernière lorsque le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé les pays islamiques qui ont normalisé leurs relations avec Israël à rompre ces relations (pour une période limitée), au moins quelques semaines après avoir appelé à une interdiction sur le pétrole et la nourriture exportés vers Israël. Cependant, ces appels n'ont pas reçu un large soutien, comme cela a été clairement démontré lors du sommet conjoint de l'Organisation de la coopération islamique et de la Ligue arabe à Riyad le 11 novembre, les pays islamiques n'ayant pas accédé à la demande du président iranien Ibrahim Raïssi pour imposer de larges sanctions à Israël. L'environnement géopolitique actuel est très différent de ce qu'il était il y a 50 ans, alors que les pays occidentaux étaient les principaux acheteurs de pétrole produit par les pays arabes il y a un demi-siècle, l'Asie est aujourd'hui devenue le plus grand consommateur de pétrole de l'OPEP, représentant environ 70 % des exportations totales du groupe. Dans une note, JP Morgan a exclu d'imposer une interdiction similaire à l'heure actuelle, affirmant : « Il est peu probable que les pays producteurs de pétrole du Golfe imposent un embargo pétrolier similaire à celui qui s'est produit dans les années 1970, car les deux tiers des exportations de pétrole des pays du Conseil de coopération du Golfe sont aujourd'hui achetés par les clients. » Les Asiatiques et surtout la transformation économique souhaitée dans la région nécessitent l'absence de conflits. » Le pétrole à lui seul n'est plus une arme suffisante pour faire pression sur les pays qui soutiennent Israël pour deux raisons : la première est que ces pays sont devenus moins dépendants du pétrole arabe qu'ils ne l'étaient il y a cinquante ans, et la deuxième est que les pays arabes producteurs de pétrole eux-mêmes ont besoin de stabilité pour réaliser la transformation économique à laquelle ils aspirent.

M.H.

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-BRITANNIQUE

Pour un partenariat dans tous les domaines possibles

Le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC) a organisé jeudi dernier à la Chambre des Lords, sa rencontre annuelle, sous le patronage de la Baronne Symons, une amie de l'Algérie, présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique.

Outre les ambassadeurs d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, et du Royaume-Uni à Alger, Mme Sharon Ward, de nombreux patrons de groupes et d'opérateurs économiques étaient présents à ce rendez-vous annuel, devenu incontournable.

La rencontre a permis aux différents orateurs de mesurer le chemin parcouru par les relations algéro-britanniques, ces dernières années, et de se projeter dans un avenir des plus prometteurs. Première intervenante, la présidente d'ABBC, Mme Olga Maitland, a parlé, avec beaucoup d'enthousiasme, de la place, de plus en plus grande, de son pays dans l'économie de l'Algérie et de l'ancrage de la langue anglaise dans le système éducatif algérien.

"L'Algérie est un grand Etat moderne qui a pris son envol, se développe dans tous les domaines et qui offre des opportunités infinies", a-t-elle souligné. Rappelant que la défunte reine Elizabeth II avait effectué une visite en Algérie en 1980, la présidente d'ABBC a émis le vœu de voir l'actuel souverain Charles III suivre l'exemple de sa mère. La Baronne Symons a, de son côté, loué "le partenariat remarquable et la relation d'amitié florissante qui se sont établis entre l'Algérie et le Royaume-Uni", exprimant sa conviction que "les mécanismes et les jalons mis en place permettront à ce partenariat multiforme de prendre plus d'ampleur et de toucher tous les secteurs de pointe sans aucune exception, citant



les domaines de l'intelligence artificielle, la nanotechnologie et le numérique".

L'oratrice s'est réjouie de la décision des dirigeants des deux pays d'établir un dialogue stratégique, appelant les autorités algériennes à "tirer profit de la mesure édictée par le gouvernement britannique de lever les barrières douanières sur les produits algériens".

La Baronne Symons a souhaité une participation active de l'Algérie au prochain Sommet Royaume-Uni-Afrique, prévu en 2024 "en raison de son poids et de son rôle sur le continent".

Lord Tariq Ahmad of Wimbledon, ministre d'Etat chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, retenu par ses obligations ministérielles, a fait lire un message par l'ambassadrice à Alger, Mme Sharon Ward, pour "réitérer l'appui du gouvernement britannique au travail de fond qui se fait au bénéfice des peuples des deux pays".

Le ministre qui espère pouvoir se rendre en Algérie dans un proche avenir, a fait part de sa grande satisfaction pour les résultats de la récente visite à Londres du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.

Lord Ahmad s'est également réjoui de la qualité des discussions qu'il a eues avec le ministre, aussi bien lors des travaux de la 2e session du dialogue stratégique qu'au cours de la rencontre consultative sur le Conseil de sécurité, organisée à Wilton Park, souhaitant "une étroite collaboration au sein de cet organe des Nations Unies où l'Algérie siègera à partir de janvier 2024".

Prenant à son tour la parole, l'ambassadeur d'Algérie, Nourredine Yazid a souligné "la détermination du gouvernement algérien à construire une économie forte, dynamique, résiliente et diversifiée et à garantir toutes les

facilités pour attirer et promouvoir les investissements britanniques en Algérie", exprimant sa satisfaction de voir que les deux pays "jouissent déjà d'une excellente relation" et que "le Dialogue stratégique engagé donne un élan certain aux échanges économiques".

Nourredine Yazid a souligné que "le déplacement à Londres de M. Attaf pour les travaux de la 2e session du Dialogue stratégique est un témoignage de l'engagement de l'Algérie à renforcer les relations bilatérales", enregistrant avec satisfaction "l'enthousiasme manifesté pour la promotion d'une solide relation entre les opérateurs économiques des deux pays" et "la croissance de 40%, cette année, du volume des échanges commerciaux qui ont atteint les trois milliards de livres sterling".

L'ambassadeur d'Algérie a, ensuite, donné un aperçu "des progrès encourageants enregistrés ces dernières années par l'économie du pays, grâce aux réformes introduites par le Président Tebboune pour créer un climat des affaires en ligne avec les attentes des investisseurs étrangers", citant notamment "l'adoption en 2019 d'une nouvelle Loi sur les hydrocarbures, la levée partielle en 2020 de la règle plafonnant les parts détenus par les actionnaires étrangers, l'adoption en 2022 d'un nouveau Code des investissements et l'élaboration en 2023 d'une nouvelle législation sur le crédit et la monnaie".

R.E./avec APS

MINISTÈRE DES FINANCES

Évaluation du programme de modernisation du secteur bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé une réunion d'évaluation du programme de modernisation du secteur bancaire, en présence des acteurs principaux du secteur, a indiqué dans un communiqué le ministère. L'objectif principal de cette réunion, selon le ministère, était d'évaluer les actions entreprises par ces banques dans le cadre du programme de modernisation du secteur bancaire. La rencontre, à laquelle ont pris part le président de la COSOB et le directeur général de la Bourse d'Alger, a été également, "une opportunité d'examiner divers axes stratégiques visant à dynamiser le marché financier", souligne le communiqué. "La digitalisation des services bancaires a fait l'objet d'un examen minutieux", affirme le ministère ajoutant que l'accent a été mis, lors de cette réunion, sur "l'importance de la transition vers des services numériques pour offrir des

services bancaires de qualité à l'ensemble des citoyens à travers le territoire national". "Cela implique la nécessité de densifier le réseau bancaire pour garantir une accessibilité optimale de ces services", estime le ministère. Par ailleurs, la réunion a traité des aspects liés à l'ouverture des capitaux de deux grandes banques publiques, à savoir le CPA et la BDL. "Ce sujet revêt une importance majeure dans le contexte des réformes en cours dans le secteur bancaire. Ces opérations d'ouverture de capitale visent à élargir la participation au capital de ces grandes institutions financières, ouvrant ainsi la voie à une plus grande implication du secteur privé", explique le ministère. De plus, l'ouverture des capitaux de ces banques publiques représente "une avancée significative" vers une économie plus ouverte et concurrentielle, affirme le document ajoutant que cela

permettrait d'attirer des investisseurs intéressés par des partenariats stratégiques et des opportunités d'investissement dans le secteur bancaire national. Lors de ladite réunion, il a été également question des mécanismes nécessaires à cette ouverture de capitaux, "incluant les modalités de participation, tout en préservant l'intérêt public". Le rôle des banques dans le financement de l'économie nationale a été examiné également lors de cette réunion lors de laquelle a été soulignée leur contribution "essentielle" au développement économique du pays. "Cette évaluation minutieuse du rôle financier des banques dans l'économie nationale souligne l'importance de garantir la robustesse du secteur bancaire et favoriser un environnement propice à la croissance économique durable et à la prospérité nationale", note le ministère.

R.E.

Giplait : l'unité de Bouira opérationnelle dès le mois de Ramadhan 2024

Cette unité est très importante puisque sa capacité est de 300.000 litres/jour de lait pasteurisé. Ce qui pourrait couvrir largement les besoins de la wilaya. Reste l'équipement de l'usine et l'achèvement de sa structure. Ce qui demandera, selon la P-DG du groupe Giplait, Samah Lahlouh, quelques mois. Les responsables de l'entreprise de réalisation ont soulevé plusieurs contraintes techniques liées à l'achèvement des travaux.

L'unité du Groupe public de lait et dérivés (Giplait) en cours de réalisation dans la wilaya de Bouira sera opérationnelle dès le mois de Ramadhan 2024, a indiqué mercredi la présidente directrice-générale (P-DG) du groupe, Samah Lahlouh, qui a inspecté le chantier. Mme Lahlouh, qui s'est rendue sur le site de réalisation de cette unité, a souligné dans une déclaration à la presse que «le projet devra être réalisé dans un délai de deux mois en ce qui concerne la structure, puis il sera procédé à son équipement, et nous espérons que l'unité sera opérationnelle d'ici le mois de Ramadhan prochain, si toutes les conditions seront réunies». Mme Lahlouh a tenu à préciser qu'une fois opérationnelle, «cette unité



produira 300.000 litres par jour», ce qui, selon elle, «contribuera largement à couvrir les besoins de la wilaya de Bouira en matière de lait». Sur le site du chantier, les responsables de l'entreprise réalisatrice ont soulevé quelques contraintes

techniques liées à la réalisation du réseau d'assainissement, ainsi qu'au forage et la bache à eau. A ce propos, le wali, Abdelkrim Lamouri, a rassuré l'entreprise réalisatrice quant à la levée de toutes les contraintes pour qu'elle puisse rattraper le

retard et livrer ce projet dans les meilleurs délais. A Bouira, les autorités locales accordent une importance particulière à ce projet, qui, selon les détails fournis par les services de la wilaya, générera jusqu'à 120 postes d'emploi directs et des dizaines d'autres indirects pour les jeunes locaux. Pour rappel, Le site dédié à la réalisation du projet est situé à la sortie Est de la ville de Bouira, où d'anciens hangars ont été récupérés par les services de la wilaya pour abriter cette unité, qui sera réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Groupe Giplait et la wilaya. A noter que le groupe Giplait est public. Il est le principal producteur de lait en Algérie avec plusieurs unités réparties à travers tout le territoire national. **R.R.**

CONSTANTINE

Colloque sur le climat des affaires

Les participants au colloque international sur «l'amélioration du climat des affaires en Algérie», organisé mercredi à Constantine, ont affirmé «la nécessité d'activer les mécanismes d'accompagnement et de contrôle pour instaurer un climat favorable à l'engagement de projets dans les divers domaines». Dans son analyse des mesures incitatives contenues dans le code de l'investissement, Dr. Nabil Ouanoughi du centre universitaire de Barika (Batna) a souligné «l'importance d'accompagner les incitations fiscales du code de l'investissement par la facilitation de l'accès à ces mesures et à l'administration fiscale à travers de l'informatisation et le recours à la déclaration et au paiement électronique». Il a également préconisé de «hâter l'intégration des technologies numériques par l'ensemble des administrations et entreprises en rapport avec l'investissement

et de veiller à l'amélioration constante des plateformes numériques». De son côté, Dr. Mustafa Ibrahim Al Shamri, expert en études stratégiques et internationales de l'université de Bagdad (Irak), a considéré que «l'attrait par tout Etat des investissements étrangers est tributaire de la flexibilité du traitement des dossiers d'investissement». Le président du colloque et doyen de la faculté de droit de l'université Frères Mentouri (Constantine 1), Dr. Mouloud Guemouh a indiqué que «le but de la rencontre est de signaler les nouveautés introduites par les textes juridiques pour améliorer le climat des affaires, de relever les écueils rencontrés pour cela et d'échanger les vues entre académiciens et porteurs de projets en plus de la mise en lumière du rôle des instances judiciaires et administratives en rapport avec le climat des affaires». La rencontre a été également

une occasion de débattre de la nouvelle loi sur l'investissement 22-18 ainsi que des lois relatives à la finance et aux banques, aux douanes, au commerce extérieur, aux marchés publics et à la concurrence. Elle a aussi permis de passer en revue les expériences de plusieurs pays dans le domaine du développement de l'investissement. La rencontre dont les travaux se sont déroulés en mode présentiel et par visioconférence à l' amphithéâtre de l'université Frères Mentouri (constantine-1), a recommandé de «valoriser les mesures législatives d'amélioration du climat des affaires et le suivi de la mise en œuvre des textes au travers de mécanismes effectifs d'accompagnement et de contrôle». Organisée par la faculté de droit de l'université Constantine-1, la rencontre a connu la présentation de 70 interventions d'universitaires nationaux et de 15 autres pays. **APS**

SÉTIF ET CONSTANTINE LANCEMENT PROCHAIN D'UN PROJET PILOTE DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS

Un projet pilote de gestion intégrée des déchets sera lancé «incessamment» à Constantine et Sétif, a révélé mercredi à Ghardaia, Ryadh Boudjemadi, responsable des dossiers nature, climat et énergie au sein du Programme des Nations Unies de Développement (PNUD) en Algérie. S'exprimant en marge de la semaine de l'entrepreneuriat «vert» organisée à Ghardaia par l'Agence nationale des déchets (AND) en coordination avec le PNUD-Algérie, Dr Boudjemadi a indiqué à l'APS que ce projet pilote pour les communes de Sétif et Constantine portera essentiellement sur la gestion intégrée des déchets solides municipaux à Constantine et des déchets de volaille à Sétif afin de transformer la chaîne de valeur des déchets en une économie circulaire. Ce projet offrira plusieurs avantages socio-économiques par la création de nombreuses activités en transformant la chaîne de valeur des déchets en une économie circulaire créatrice de nouveaux secteurs économiques et l'emploi pour absorber le chômage, a expliqué le même responsable. Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 4.6 millions de dollars US, ce projet de gestion intégrée des déchets solides municipaux à Constantine et des déchets de volaille à Sétif vise également à réduire les risques pour la santé publique, la réduction des émissions de Carbone et la diminution de la pollution des eaux superficielles et nappes phréatiques, a précisé Dr Boudjemadi. Et d'ajouter que ce projet pilote repose sur l'implication du secteur privé et le transfert technologique pour la récupération et la transformation des déchets, en privilégiant des solutions financièrement viables, socialement justes et respectueuses de l'environnement. «Une dynamique qualitative en faveur du développement durable, de la préservation de la biodiversité et la lutte contre les effets des changements climatiques, est en plein essor en Algérie, en vue de contribuer à la réduction des émissions de Carbone, de la pollution environnementale», a souligné l'orateur avant de conclure que la durabilité et les enseignements de ce projet «Pilote» seront étendus au niveau d'autres régions du pays. **APS**

GHARDAÏA

Lancement prochain d'une nouvelle ligne de production du ciment pétrolier



Une nouvelle ligne de production du ciment pétrolier sera lancée prochainement par la société «Amouda Ciment» de Laghouat, pour répondre aux besoins des différentes bases pétrolières et gazières de la région du Sud, a fait savoir jeudi à Ghardaïa le directeur général de cette société. Mettant en

exergue l'importance de ce projet pour le développement économique et social du pays, en marge d'une rencontre de présentation de l'entreprise «Amouda Ciment» et l'ouverture d'un point de vente pour la région de Ghardaïa, le DG de la société, Aloui Faouzi Ghriksi, a expliqué à l'APS que «le lance-

ment de ce nouveau produit au sein de notre cimenterie est motivé par la présence du gisement calcaire de bonne qualité chimique pour la fabrication de ce ciment, et sa proximité avec les bases et gisements pétroliers et gazières du sud (HassiR'Mel, Hassi Messaoud)». Ce nouveau produit contribuera à répondre à une demande croissante des besoins grandissants des chantiers pétroliers dans la région et par la même contribuer à réduire l'importation de ce ciment de l'étranger, a-t-il ajouté. «Notre entreprise s'est donnée comme objectif et devise la carte «qualité» en respectant les normes internationales

fondées sur les résultats conjugués de la science, de la technologie ou de l'expérience en conformité avec ISO (International Standard Organization)», a souligné le même responsable. De son côté, Mme Fatima Djarmoun, directrice de la commercialisation et de la communication de cette SARL, a indiqué que «la société compte ouvrir des points de vente à travers l'ensemble des wilayas du sud du pays notamment celles situées sur l'axe routier (RN 1) de la transsaharienne». Rappelant que cette société exporte vers les pays subsahariens par voie routière ses produits de ciment (Clinker ou ciment gris),

Mme Djarmoun a précisé que la société a exporté depuis 2021 plus de 100.000 tonnes de ciment gris et 100.000 tonnes de Clinker vers les pays voisins (Mali et Niger). Implantée dans la commune d'El Beïda (140 Km au nord/Ouest de Laghouat), la cimenterie Amouda Ciment qui est équipée des dernières technologies, notamment en matière de protection environnementale, emploie plus de 700 travailleurs, et dispose de deux lignes de production de ciments, d'une capacité globale estimée à 2,5 millions de tonnes par an de ciments, en plus du Clinker. **APS**

ENVIRON 89.000 FEMMES ET FILLES TUÉES L'ANNÉE DERNIÈRE

Le 25 novembre a été choisi par l'ONU (Organisation des Nations Unies) depuis 1999 comme Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'occasion de dresser un état des lieux de la situation dans le monde. Un rapport alarmant publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Onudc) et ONU Femmes révèle que près de 89 000 femmes et filles ont été délibérément tuées en 2022, représentant le chiffre le plus élevé des deux dernières décennies. Ces données inquiétantes montrent une augmentation significative du nombre « d'homicides intentionnels de femmes », malgré une diminution globale du nombre total d'homicides. Parmi ces homicides, 55 % (soit 48 800) ont été commis par des membres de la famille ou des partenaires intimes. Ce chiffre révèle une réalité troublante : la maison, loin d'être un sanctuaire sécurisé, est souvent le lieu où les femmes et les filles sont le plus en danger. En moyenne, plus de 133 femmes ou filles ont été tuées chaque jour par quelqu'un au sein de leur propre domicile, tandis que seulement 12 % des homicides d'hommes sont perpétrés à la maison. À en croire le rapport, l'ampleur réelle du féminicide

à l'école, au travail, pendant les conflits comme en temps de paix. Cette violence prive les femmes et les filles de leur dignité, porte atteinte à leurs droits fondamentaux et les empêche de réaliser tout leur potentiel. C'est l'un des obstacles les plus forts à la cause des femmes, dont le coût social et économique nuit au progrès et à la prospérité de la planète. Si en Espagne, le nombre de féminicides se situe autour de 50, chaque année depuis 2012, au Mexique, plus de 3 700 femmes sont mortes en 2022, dans de violentes circonstances. L'Espagne est à la pointe de la lutte politique, législative, policière et judiciaire contre les violences faites aux femmes, depuis le tournant des années 2000, après qu'un féminicide a ému tout le pays. La loi intégrale contre les violences de genre a été approuvée à l'unanimité par le Parlement, en 2004. Elle inclut des tribunaux spécialisés, des mesures de prévention et une protection des victimes, qui sont aidées économiquement et en termes d'insertion professionnelle. L'Espagne consacre 200 millions d'euros chaque année à cette politique. La loi a été, par la suite, complétée par d'autres mesures, notamment l'imposition par les juges de bracelets électroniques aux conjoints violents. Il est en revanche difficile de mesurer l'efficacité de la loi puisqu'en ce qui concerne le total des victimes et donc en comptant les blessés

d'un « téléphone grand danger » permettant l'intervention rapide des forces de l'ordre grâce à une touche préprogrammée et, pour deux autres, leur conjoint ou ex-conjoint faisait l'objet d'un contrôle judiciaire. La dispute (26 %) et le refus de la séparation (23 %) demeurent les principaux mobiles du passage à l'acte. Les faits sont en majorité commis au domicile du couple, de la victime ou de l'auteur (87 %), sans préméditation, principalement avec une arme blanche (43 %) ou une arme à feu (20 %). Au Mexique, le débat est récurrent sur le nombre réel de féminicides. En effet, dix femmes sont tuées chaque jour au Mexique, un chiffre qui reste stable depuis cinq ans. Or, moins d'un quart de ces crimes sont traités officiellement comme des féminicides, donc des homicides commis pour des raisons de genre. Le Mexique était pourtant l'un des premiers pays au monde à qualifier pénalement le féminicide, dès 2012. Mais aujourd'hui, la grande majorité des meurtres de femmes sont dilués dans l'indice de criminalité globale, qui est déjà en soi très élevé dans le pays. Il y a aussi un grand nombre de disparitions de femmes, un phénomène qui pourrait occulter des féminicides non comptabilisés. Face à cette violence extrême, les femmes mexicaines sont constamment mobilisées. Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, est devenu un rendez-vous habituel. D'autre part en Italie, le féminicide de Giulia Cecchettin choque le pays. La mort de cette étudiante de 22 ans, dont le corps a été retrouvé samedi dernier, au nord de Venise, émeut la péninsule. Filippo Turetta, son ex-compagnon, soupçonné de l'avoir tuée, est en attente d'extradition après avoir été arrêté en Allemagne au terme d'une semaine de cavale qui a tenu le pays en haleine. L'Italie sous le choc d'un nouveau féminicide. Filippo Turetta, un étudiant de 22 ans, camarade de Giulia Cecchettin, est soupçonné de l'avoir kidnappée et tuée. L'enquête autour de la mort de la jeune femme fait la une des médias italiens. Et ce 106e féminicide depuis le début de l'année dans la péninsule, d'après le ministère de l'Intérieur italien, suscite une vague d'indignation qui secoue l'Italie. Samedi dernier, une semaine après sa disparition, Giulia Cecchettin est retrouvée morte dans un ravin près du lac Barcis, à une centaine de kilomètres au nord de Venise. Son corps a reçu 26 coups de couteau, selon le rapport du médecin légiste consulté par le Corriere della Sera. Filippo Turetta, camarade et ex-compagnon de Giulia Cecchettin, lui aussi porté disparu pendant une semaine, fait l'objet d'un mandat international. Il est interpellé samedi soir dernier par la police allemande. Sa voiture était arrêtée, les phares éteints et à court de carburant, sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute reliant Berlin à Munich, près de Leipzig, à plus de 1 000 kilomètres du lieu du crime. Lors de son arrestation, le suspect Filippo Turetta déclare aux policiers : "J'ai tué ma compagne", selon les informations de Corriere della Sera. Un couteau est découvert dans son sac et des taches de sang couvrent ses vêtements et les sièges de sa voiture. L'extradition de Filippo Turetta a fait l'objet d'un accord, d'après le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Tajani. En attendant, l'enquête tente de reconstituer la nuit du 11 au 12 novembre derniers, au cours de laquelle Giulia Cecchettin a été tuée, et s'appuie notamment sur les images de vidéosurveillance. Une séquence de 22 minutes d'une "violence et d'une férocité inouïe", selon la juge d'instruction Benedetta Vitolo, en charge de l'enquête.

Sénat italien nier un projet de mesures de déjà été voté du Parti démocratique. Le file de l'opposition aller plus loin qui introduit les écoles" de pas s'il n'y a Le féminicide le car les États ger les victimes indépendamment chaque année de femmes, y sont tuées da ». « Le fémin proportions communiqué cutions extraires, Morri l'Assemblée que ces meur extrême et ge violence. En légale, il a re pratiques en cides afin de justice aux y contribuer à crimes sont l ex-partenaire gation de ren sence d'enq indépendamment sur tout décès les féminicide dans le droit faire peut co vie, a-t-il dit. plus souvent, naires ou de souvent à l' souvent en appropriées » femmes cond cutées dans o tiques de p sexistes », a respecter leu forts pour e éradiquer. Le sur les fémi tifier, recher ce fléau mon tion de proto sur les meur d'identifier, ces décès cor tir la vérité, victimes et le et une analys éclairer les e Le rapport m mondiales qu lutte contre l pour enquête tions du Ra feuille de rou nir et éradiq

La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année, est l'occasion d'alerter sur le féminicide, un fléau mondial et persistant.

pourrait être encore plus élevée, car près de quatre (4) homicides féminins sur dix (10) manquent d'informations suffisantes sur les motivations. Les femmes et les filles de toutes les régions du monde sont victimes de ces violences. L'Afrique, en particulier, a dépassé l'Asie en 2022, avec 20 000 victimes, représentant la région comptant le plus grand nombre total de victimes. En rapport avec sa population féminine, l'Afrique affiche également le plus grand nombre de victimes pour 100 000 femmes, soit 2,8 victimes. Cependant, ces estimations sont sujettes à une certaine incertitude en raison de la disponibilité limitée des données. « Le nombre alarmant de féminicides nous rappelle à quel point l'humanité est toujours aux prises avec des inégalités et des violences profondément enracinées à l'encontre des femmes et des filles », a commenté Ghada Waly, directrice exécutive de l'ONUUDC, dans un communiqué.

Et d'ajouter : « chaque vie perdue est un appel à l'action, un appel à s'attaquer d'urgence aux inégalités structurelles, à améliorer les réponses de la justice pénale, afin qu'aucune femme ou fille ne craigne pour sa vie. »

UN FLÉAU QUI PREND DE L'AMPLEUR

Dans tous les pays du monde, les femmes et les filles sont victimes de formes multiples de violence. La violence se produit au foyer, dans la

sures non mortelles, on observe une augmentation presque constante depuis 10 ans. Le nombre de victimes est passé de 27 000, en 2014, à 32 000 en 2023. L'explication optimiste serait que le nombre augmente puisqu'il y a plus de femmes qui portent plainte. C'est possible, d'autant plus que les féminicides restent stables. Dans les années 2000, il y en avait autour de 70 par an. Ils sont passés à en moyenne 50, chaque année, depuis 2012. Soit deux fois moins qu'en France, pour une population inférieure seulement d'un tiers. « En France, 118 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint au cours de l'année 2022. En moyenne, un féminicide survient tous les deux jours et demi en France », selon une étude. Selon cette même source, « le profil type de l'auteur n'a pas changé, et plus souvent en couple, de nationalité française, âgé de 30 à 49 ans et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle ». Les femmes victimes (81 %) sont, quant à elles, le plus souvent de nationalité française, âgées de 30 à 49 ans et sans emploi. Sur les 118 victimes de féminicides, 37 femmes, soit près d'un tiers, avaient déjà subi des violences de la part de leur conjoint ou ex-conjoint avant d'être tuées. Vingt-quatre d'entre elles avaient signalé ces violences antérieures aux forces de sécurité intérieure, parmi lesquelles 19 par le dépôt d'une plainte (ce qui représente 16 % des femmes tuées au total). Trois des victimes faisaient l'objet d'un dispositif de protection. L'une des victimes disposait

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION POUR LUTTER CONTRE LE FÉMINICIDE

Dans la foulée du meurtre de l'étudiante, le

DES FAITS CONNAÎTRES

Les meurtres tation la plus de violence filles, revêtant nectées se cl de militantis défense des sensibilisatio États membr

UN RAPPORT DE L'ONU

FILLES ONT ÉTÉ DÉLIBÉRÉMENT TUÉES DANS LE MONDE

adapte à l'unanimité mercredi dernier de loi "visant à renforcer les protection des femmes" qui avait été votée par la chambre basse. La secrétaire d'État italienne, Elly Schlein, cheffe de file à la commission, souhaite l'adoption d'une loi sur l'éducation au respect dans toutes les écoles du pays, car "la répression ne suffit pas à prévenir, souligne-t-elle. Le féminicide est devenu une épidémie mondiale. Les auteurs manquent à leur devoir de protéger les femmes de la violence, a alerté un expert des Nations Unies, relevant que « des dizaines de milliers de filles et de femmes, y compris des femmes transgenres, ont été tuées dans le monde en raison de leur sexe ». Le féminicide est une tragédie mondiale aux dimensions pandémiques », a déclaré dans un rapport, le Rapporteur spécial sur les exécutions judiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Tidball-Binz. Dans son rapport à l'Assemblée générale, M. Tidball-Binz a indiqué que les meurtres constituent une manifestation généralisée des formes existantes de violence, tant que spécialiste en médecine légale, il a tracé les normes et les meilleures pratiques en matière d'enquête sur les féminicides, de lutter contre l'impunité, de rendre justice aux victimes et à leurs familles et de prévenir la violence. Les auteurs de ces crimes sont le plus souvent des partenaires ou ex-partenaires, et ils échappent souvent à l'obligation de rendre des comptes, en raison de l'absence d'enquêtes approfondies. « Des centaines de femmes et de filles ont été tuées dans de nombreux pays en raison de pratiques discriminatoires et de condamnations injustes », a-t-il affirmé, exhortant les États à respecter leurs obligations et à redoubler d'efforts pour enquêter sur les féminicides et les auteurs. Le rapport se concentre sur l'enquête approfondie, étape nécessaire pour identifier les responsabilités et prévenir les crimes. Selon l'expert onusien, l'utilisation de protocoles spécifiques dans les enquêtes sur les meurtres de femmes et de filles permet de documenter et de comptabiliser les auteurs des féminicides afin de garantir la justice et la réparation pour les victimes et leurs familles, y compris une collecte plus précise des données pour enquêter et renforcer la prévention. Le rapport identifie les meilleures pratiques qui se sont avérées efficaces dans la lutte contre le féminicide, ainsi que les normes internationales et les recommandations du Rapporteur spécial constituant une base pratique et factuelle pour prévenir le féminicide dans le monde.

LES ESSENTIELS À REtenir SUR LE FÉMINICIDE

Les féminicides liés au féminicide sont la manifestation la plus brutale et extrême d'un continuum de violence exercée contre les femmes et les filles. Il s'agit de nombreuses formes interconnectées de violence. En dépit de décennies de travail engagé par les organisations de défense des droits des femmes et malgré une prise de conscience et une action croissantes des États, les éléments d'observation dis-

ponibles montrent que les progrès réalisés pour mettre fin à ces violences sont notoirement insuffisants.

Dans le but de galvaniser l'action mondiale contre cette forme de criminalité trop répandue, conformément à la vision des Coalitions d'action du Forum Génération Égalité, l'ONU Femmes ont uni leurs forces afin de produire la deuxième édition d'un rapport sur les meurtres de femmes et de filles liés au genre. En 2021, environ 45 000 femmes et filles à travers le monde ont été tuées par leur partenaire intime ou par d'autres membres de leur famille (ce qui inclut des pères, des mères, des oncles et des frères). Cela signifie qu'en moyenne, plus de cinq femmes ou filles sont tuées chaque heure par un membre de leur propre famille. Les partenaires intimes actuels et anciens sont de loin les auteurs les plus probables de féminicides, représentant en moyenne 65% de tous les meurtres venant de partenaires intimes et de membres de la famille. Le nombre de meurtres commis par des partenaires intimes et par des membres de leur famille est demeuré relativement stable au fil des ans, ce qui indique que dans le monde entier on ne parvient pas à empêcher des morts qui pourraient être évitées grâce à une intervention précoce, à des services de police et judiciaires adaptés aux différences de genre et à l'accès à un soutien et à une protection axés sur les victimes. Comme toutes les formes de violence sexiste contre les femmes et les filles, le féminicide est un problème qui touche tous les pays et territoires à l'échelle mondiale. Bien que les chiffres présentés dans le rapport soient alarmants, ils constituent la pointe de l'iceberg. Trop de victimes de féminicides ne sont toujours pas dénombrées de manière précise. Il est essentiel de garantir la disponibilité de données exhaustives et désagrégées visant à renforcer les mesures de prévention, de protection et de riposte aux féminicides, ainsi que l'accès à la justice. Pour aider à dépasser les limitations actuelles en matière de collecte de données, l'ONU Femmes ont élaboré le Cadre statistique pour mesurer les féminicides, approuvé par la Commission statistique des Nations Unies en mars 2022.

LES FEMMES ET LES FILLES MARGINALISÉES SONT

celles qui sont les plus confrontées aux risques. Les données et les informations disponibles sur les féminicides affectant des groupes marginalisés continuent d'être limitées. Par exemple, l'organisation de défense des droits des femmes MundoSur a analysé les portails de données de 12 pays d'Amérique latine et a constaté qu'un seul pays recueille des renseignements sur le handicap ou la grossesse de la victime, deux pays recueillent des données sur l'identité ethnique de la victime, et trois pays indiquent si la victime était une migrante. Malgré les limitations des données, les éléments d'observation disponibles au Canada et en Australie laissent penser que les femmes autochtones sont touchées de façon disproportionnée par les meurtres liés au genre. Avec 4,3 pour 100 000 femmes et filles, le taux d'homicides de femmes au Canada était cinq fois plus élevé chez les autochtones que chez les femmes et les filles non autochtones en 2021. Pour prévenir le féminicide, il est crucial que les autorités nationales enregistrent des données complètes sur les victimes. En identifiant les femmes et les filles les plus à risque, les pays peuvent mieux éclairer les mécanismes de prévention et de protection. Pour l'Onu, les meurtres liés au genre et les autres formes de violence contre les femmes et les filles ne sont pas inévitables. On peut et on doit les prévenir grâce à des initiatives de prévention primaire axées sur la transformation de normes sociales nocives et la mobilisation de



l'ensemble des communautés et des sociétés visant à instaurer une tolérance zéro à l'égard de la violence faite aux femmes, grâce à une intervention précoce et à une évaluation des risques, et à travers l'accès, le soutien et la protection axés sur les victimes, ainsi que par l'accès aux services de police et judiciaires sensibles à l'égalité des sexes.

Les expériences nationales, par exemple en Afrique du Sud, indiquent fortement que des diminutions substantielles et soutenues du féminicide peuvent être obtenues par des lois et des politiques globales visant à prévenir la violence sexiste contre les femmes, par la législation sur le contrôle des armes à feu et par le militantisme des droits des femmes et des groupes communautaires. Davantage de recherches sont nécessaires pour mieux comprendre ce qui motive l'augmentation du féminicide dans certains contextes et quels facteurs ont permis une diminution dans d'autres contextes afin de mieux éclairer les stratégies de prévention. Les organisations de défense des droits des femmes jouent un rôle crucial dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, en favorisant le changement des politiques, en responsabilisant les gouvernements et en offrant des services essentiels axés sur les victimes. Il est essentiel de renforcer le soutien financier et les partenariats avec les organisations de défense des droits des femmes en vue de réduire le nombre de féminicides et de les prévenir et afin de faire diminuer et de prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Face aux résistances visant à faire reculer les droits des femmes à travers le monde, la protection des femmes et des filles contre la violence devient encore plus difficile. Depuis les lois régressives exacerbant l'impunité des auteurs de violence domestique jusqu'à l'usage de la force envers les personnes manifestant contre le féminicide en passant par la marginalisation croissante des organisations de défense des droits des femmes, les femmes et les filles sont souvent privées de justice, de protection et de soutien. La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, marque aussi le lancement de la campagne internationale des 16 jours de mobilisation qui s'échelonne jusqu'au 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme. Cette campagne nous rappelle que les violences faites aux femmes constituent une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans tous les pays.

CONDAMNÉ POUR LE FÉMINICIDE DE SA COMPAGNE, OSCAR PISTORIUS OBTIENT LA LIBERTÉ CONDITIONNELLE

L'ancien athlète paralympique, condamné pour le meurtre de sa compagne Reeva Steenkamp en 2013, finira de purger sa peine en dehors de la prison à partir du 5 janvier 2024. Plus aucun obstacle ne se trouve sur son passage. June, la mère de Reeva Steenkamp, ne s'est pas opposée à sa libération.

Et l'administration pénitentiaire, qui avait pourtant rejeté sa demande de liberté conditionnelle en mars en affirmant que le détenu n'avait pas purgé sa peine minimale, n'a pas fait objection après avoir été contredite par la Cour constitutionnelle, le 9 octobre. Après avoir passé la moitié de sa peine derrière les barreaux, Oscar Pistorius sera donc remis en liberté conditionnelle le 5 janvier 2024. Dix ans après le meurtre de Reeva Steenkamp, l'Afrique du Sud s'apprête à tourner la page de l'un de ses plus grands feuilletons judiciaires.

Oscar Pistorius, athlète amputé des deux jambes au niveau des genoux, a longtemps porté haut les couleurs de l'Afrique du Sud. Le sextuple champion paralympique a défié les règles de l'olympisme, quand en 2012, il s'aligne au départ du 400 mètres au côté des valides, lors des Jeux de Londres. Pistorius est équipé de prothèses en carbone, fines comme des lames qui lui donnent son surnom de Blade Runner.

Le Sud-Africain échoue à se qualifier et finit dernier des demi-finales, mais le coureur Kirani James, arrivé premier, lui réclame son dossard pour partager symboliquement sa victoire. Le public l'ovationne, c'est le chouchou des médias. Oscar Pistorius est une star internationale qui partage sa vie avec une mannequin aux longs cheveux blonds, passionnée d'équitation et engagée contre les violences domestiques : Reeva Steenkamp.

L'image du couple glamour vire au drame quand dans la nuit du 13 au 14 février 2013, le jour de la Saint-Valentin, Oscar Pistorius tue sa compagne de quatre balles. La jeune femme de 29 ans, est retrouvée morte derrière la porte de la salle de bains.

Oscar Pistorius a toujours nié l'avoir tué volontairement. L'ancien athlète affirme qu'il avait associé le bruit qu'il entendait dans la salle de bains à l'intrusion d'un cambrioleur et qu'en tirant, il voulait protéger Reeva.

Par Amel B et Agences

SÉNÉGAL

UN SIÈGE RÉGIONAL DE L'ONU INAUGURÉ PRÈS DE DAKAR

Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall a inauguré jeudi une «Maison des Nations-unies» dans la ville nouvelle de Diamniadio, près de Dakar, un siège régional devant accueillir toutes les entités de l'ONU basées au Sénégal et dédiées à l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La Maison des Nations-unies (MNU), construite sur un site de 13 hectares, s'élève sur sept étages abritant notamment 1.800 bureaux, des salles de conférences, restaurants et espaces verts à Diamniadio, à une trentaine de km de Dakar. Elle est destinée à accueillir, à une date indéterminée, les 34 entités de l'ONU présentes actuellement au Sénégal et leur quelque 2.400 employés, selon la présentation faite par les organisateurs de la cérémonie d'inauguration.

Le complexe, dont les travaux ont été lancés en 2019, est d'un coût de 175 milliards de FCFA (près de 267 millions d'euros).

Il a été réalisé par une entreprise privée sénégalaise liée à l'Etat du Sénégal avec un système de location-vente. «Nous avons voulu offrir aux 34 agences des Nations-Unies installées au Sénégal, à Dakar surtout, un cadre idéal et adéquat pour faciliter leur travail dans la complémentarité», a déclaré le président Sall, après avoir coupé symboliquement un ruban marquant la remise des locaux à l'Etat du Sénégal. «C'est la marque de l'attention renouvelée de notre pays aux Nations-Unies pour contribuer à l'idéal de paix et l'aspiration des peuples à collaborer pour un monde meilleur», a ajouté le dirigeant sénégalais. Des détachements de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers sont déployés sur le site pour «la sécurité et la sûreté» des lieux, a-t-il indiqué, en présence de la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina J. Mohamed, et du président de la Roumanie, Klaus Iohannis, en visite officielle actuellement au Sénégal. La ville nouvelle de Diamniadio a été lancée il y a huit ans par le président Sall pour désengorger Dakar, qui concentre l'essentiel des activités économiques du pays, dans le cadre d'un plan visant à faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Elle abrite notamment plusieurs ministères, un centre de conférences, une université, un stade de football de 50.000 places, un domaine industriel et une gare du train rapide reliant la capitale à sa banlieue

In Africanews

BURKINA FASO

La première raffinerie d'or entrera en service fin 2024

D'une capacité de raffinage annuelle de 150 tonnes, l'installation dont le coût total n'a pas été dévoilé livrera ses premiers lingots d'or dans 11 mois, soit fin 2024.

Porté par l'exploitation de l'or, le secteur minier burkinabé représente 16 % du PIB et 80 % des exportations, selon les plus récentes données de l'ITIE. Pour accroître la contribution de ce secteur à l'économie, le gouvernement a décidé de construire une raffinerie pour traiter localement l'or. Au Burkina Faso, le chef de l'Etat Ibrahim Traoré a posé jeudi 23 novembre la première pierre d'une raffinerie nationale d'or. D'une capacité de raffinage annuelle de 150 tonnes, l'installation dont le coût total n'a pas été dévoilé livrera ses premiers lingots d'or dans 11 mois, soit fin 2024. Le projet est mené en partenariat avec la société malienne Marena Gold qui se présente sur son site web comme «la seule raffinerie d'or opérationnelle au Mali». La première raffinerie burkinabé d'or sera un complexe abritant notamment une bijouterie et le futur siège de la Société nationale des substances précieuses qui supervise le projet au nom de l'Etat. L'installation devrait créer à terme 100 emplois directs et plus de 5 000 emplois indirects, ont ajouté les autorités. «Il ne s'agira plus pour nous d'amener notre or à l'extérieur pour raffiner, nous le raffinons sur place et nous savons quelle est la teneur réelle de l'or brut qui sort de nos mines», a ajouté le chef de l'Etat, dans un discours lu en son nom par le ministre



des Mines Simon Pierre Boussim. Pour rappel, le métal jaune est le premier produit d'exportation au Burkina Faso, contribuant au rôle prépondérant que joue le secteur minier dans l'économie nationale. En 2022, le pays a enregistré une production d'or de 57,6 tonnes, en baisse de 14 % en glissement annuel. La transformation locale s'impose progressivement comme une priorité pour plusieurs pays miniers africains, qui ont longtemps exporté leur

production à l'état brut. Dans le secteur de l'or en particulier, la plupart des producteurs du continent font traiter l'or dans des raffineries en Afrique du Sud, en Suisse ou en Chine. Troisième producteur africain d'or en 2022, le Mali pourrait suivre les traces de son voisin burkinabé, après la signature annoncée cette semaine d'un protocole d'accord avec la Russie pour la construction d'une raffinerie d'or.

In Agence Ecofin

TUNISIE

L'exportation de l'huile d'olive brute se traduit par une perte de revenus pour la Tunisie

En 2019, la Tunisie a exporté, dans le cadre de son accord de partenariat avec l'Union européenne, 90% de l'huile d'olive brute produite localement, un scénario qui se répète et qui entraîne une perte de revenus pour le pays, selon de nombreux rapports, dont celui du Transnational Institute (TNI).

Le TNI, institut international de recherche spécialisé en économie du développement, révèle que l'huile d'olive tunisienne est principalement exportée à faible coût (2 dollars le litre) principalement vers l'Italie et l'Espagne, où elle est conditionnée et vendue à des prix plus élevés, sachant que 80% de la production tunisienne d'huile d'olive est destinée à l'exportation.

Cela se traduit par une perte de revenus pour la Tunisie. En revanche, les commerçants italiens et espagnols bénéficient de l'essentiel de la valeur ajoutée avec un approvisionnement stable à un coût relativement faible. Selon l'enquête, la production tournée vers l'exportation a entraîné une augmentation du coût de l'huile d'olive sur le marché local ainsi qu'une augmentation des prix de vente face à une baisse du pouvoir d'achat des Tunisiens.

La Tunisie, productrice d'huile d'olive, importe de l'huile végétale pour répondre à la demande intérieure en s'appuyant sur l'excédent financier obtenu grâce à l'exportation de l'huile d'olive.

Ainsi, une grande partie des revenus générés par les exportations d'huile d'olive sert à financer les importations de ces huiles végétales. Dans son enquête, l'Institut mentionne que bien que la Tunisie est l'un des plus

grands producteurs mondiaux d'huile d'olive, sa consommation annuelle moyenne par individu est passée de 8,2 kg en 2000 à 6,7 kg en 2010 et 3,7 kg en 2020. Ce taux va de pair avec les niveaux les plus bas dans la région méditerranéenne de 3,7 kg par personne, contre 9,2 en Italie, 10,4 en Espagne et 16,3 en Grèce.

L'Union européenne (UE) est considérée comme le principal bénéficiaire de la politique d'exportation. Ces données sont enregistrées dans le cadre de l'appel de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica) aux responsables européens pour réviser le quota annuel de la Tunisie réservé par l'UE et surmonter tous les obstacles auxquels se heurte l'exportation de l'huile d'olive tunisienne.

In Agence TAP

NIGERIA

Bosun Tijani évoque avec les dirigeants de Starlink la possibilité de créer des emplois dans le pays

De plus en plus, les pays africains veulent inciter les multinationales à investir sur le continent. Pour cela, les autorités locales évoquent plusieurs possibilités avec les dirigeants de ces entreprises. Dans un post publié sur X le dimanche 19 novembre, Bosun Tijani, ministre nigérian des Communications, de l'Innovation et de l'Economie numérique, a annoncé qu'il a évoqué avec Ryan Goodnight, directeur principal des licences mondiales et de l'activation du marché chez SpaceX, la maison mère du fournisseur américain d'Internet par satellites à

haut débit et à faible latence Starlink, la possibilité de créer des emplois au Nigeria. La discussion entre les deux hommes a eu lieu à Dubaï, aux Emirats arabes unis, en marge de l'édition 2023 de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23) organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui se tient du lundi 20 novembre au vendredi 15 décembre 2023. « Nous avons abordé la question de la connexion des Nigériens non desservis et mal desservis. J'ai également évoqué la possibilité de créer des mil-

liers d'emplois au Nigeria grâce à des initiatives telles qu'un programme d'installation et de maintenance certifiée pour Starlink et la collaboration avec des start-up de matériel pour produire des boîtiers répéteurs localement », peut-on lire dans le tweet du ministre. C'est en janvier 2023 que Starlink a lancé ses services Internet au Nigeria. Depuis lors, il s'est déployé dans plusieurs autres pays du continent, mais le pays dirigé par Bola Tinubu s'impose comme le plus important marché de la firme américaine. Pour faciliter l'adoption de Starlink dans le

pays, les dirigeants ont réduit, en octobre dernier à la suite de pourparlers menés par Umar Danbatta, vice-président exécutif de la Nigerian Communications Commission (NCC), le coût du kit Starlink qui est passé de 378 000 nairas (environ 461 \$) à 299 000 nairas. « Notre intention est d'encourager toutes les entreprises technologiques à investir et à renforcer notre écosystème », conclut le tweet de Bosun Tijani. Pour rappel, Starlink compte 6 756 abonnés au Nigeria, d'après les données de la NCC.

In We Are Tech Africa

MONDIAL 2026 (ELIMINATOIRES) :

La FIFA rend hommage à Belmadi et Slimani

L'entraîneur de la sélection nationale a occupé la deuxième place du podium des entraîneurs ayant le plus dirigé les Fennecs. Tandis qu'Islam Slimani a égalé le record de Didier Drogba en termes de nombre de buts marqués dans les éliminatoires africains avec 18 buts inscrits. L'avant-centre des Verts peut battre ce record. Il aura en effet à jouer plusieurs matchs dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde.

La Fédération internationale de football (FIFA) a rendu hommage au sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi et à l'attaquant Islam Slimani, qui se sont distingués, chacun dans son registre, à l'occasion des deux premières journées (Zone Afrique) des qualifications de la Coupe du monde 2026, disputées du 15 au 21 novembre. "Belmadi a atteint, à l'occasion de la deuxième journée au Mozambique (victoire 2-0), la deuxième marche du classement des entraîneurs ayant dirigé le plus souvent les Fennecs : 59 fois, à égalité avec Rachid Mekhloufi. Il lui reste un peu de marge pour atteindre le record absolu de 72 matches qui appartient à Rabah Saâdane", a écrit l'instance internationale dans un article publié



mercredi sur son site officiel intitulé "les quatre faits marquants des 1^{re} et 2^e journées. "Logée dans le groupe G, l'Algérie a bien entamé sa campagne qualificative en battant d'entrée la Somalie (3-1) au stade de Baraki, avant de récidiver trois jours plus tard en disposant du Mozambique à Maputo (2-0). Deux succès qui ont permis aux "Verts" de s'emparer de la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs de ses poursuivants directs. De son côté, l'actuel meilleur buteur historique de la sélection Islam Slimani a également fait parler de lui à l'occasion de cette fenêtre internationale. "Dès la première journée, Islam Slimani a égalé un record : celui du plus grand nombre de buts inscrits en éliminatoires africains, soit 18. Il s'est mis au niveau de l'Ivoirien Didier Drogba, du Camerounais Samuel Eto'o et du Burkinabè Moumouni Dagano. "C'est vrai? C'est bien, ça !", s'est

réjoui l'attaquant en zone mixte lorsqu'un journaliste lui a appris qu'il était détenteur du record", ajoute la même source. La Côte d'Ivoire, pays hôte de la prochaine CAN-2023 (reportée à 2024), large vainqueur à domicile face aux Seychelles (9-0), a battu, quant à elle, le record de la plus large victoire en qualifications africaines. Les "Eléphants" ont effacé le record à la RD Congo, vainqueur de Djibouti 9-1 en éliminatoires du Mondial 2002. De leur côté, "les Comoriens ont remporté leur toute première victoire en qualifications pour la Coupe du Monde, 4-2 face à la République centrafricaine, avant de créer la sensation quatre jours plus tard en battant le Ghana (1-0) à Moroni grâce à Myziane Maolida. Il s'agit de la deuxième participation des Comores aux qualifications d'un Mondial, après l'édition 2010. Ils avaient auparavant enregistré six défaites et

quatre matches nuls. Enfin, le Nigeria est dans le dur. Les "Super Eagles" n'ont pas perdu lors des deux premières journées, mais il n'ont pas gagné non plus. Les hommes de José Peseiro ont concédé deux matches nuls 1-1 contre le Lesotho à la maison et contre le Zimbabwe à l'extérieur, après avoir encaissé l'ouverture du score à chaque fois. Les Nigériens pourront se consoler en sachant qu'ils restent sur 46 matches sans défaite en qualifications pour le Mondial. "En s'imposant 4-0 contre Sao Tomé-et-Principe et 1-0 contre le Malawi, la Tunisie est en revanche passée devant le Nigeria au nombre de victoires en éliminatoires du Mondial : 64, contre 62 pour les Super Eagles", conclut la FIFA. Pour rappel, seul le premier de chaque poule se qualifie directement pour le mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

LIGUE 1 MOBILIS

Le Paradou AC rate l'opportunité d'être le leader provisoire du championnat

Le Paradou AC, tenu en échec vendredi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda par le CS Constantine (0-0), a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du poste de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le NC Magra a été stoppé dans son élan par le MCE El-Bayadh (1-1), à l'occasion de la première partie de la 7^e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Le PAC qui restait sur un succès en déplacement face au promu l'ES Ben Aknoun (1-0), a échoué à enchaîner face à une solide équipe du CSC, qui s'est rachetée après sa défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1). Les "Académiciens" ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, eux qui ont offert sur un plateau

une belle opportunité au leader le MC Alger de creuser l'écart en tête, en cas de victoire samedi chez le promu l'US Souf (15h00). Le NC Magra, qui restait sur deux succès de rang, a été stoppé à domicile par le MCE El-Bayadh (1-1), ratant l'occasion de réussir la passe de trois et surtout monter sur le podium. Le "Nedjm" a ouvert le score sur un but contre son camp du défenseur d'El-Bayadh Khemaïssia (63e), avant que les visiteurs n'égalisent quelques minutes plus tard par le buteur maison Ghenam (76e). Les deux équipes occupent conjointement la quatrième place avec 11 points chacun. Cette 7^e journée se poursuivra samedi, avec au menu le déplacement à El-Oued du leader le MCA

(1e, 15 pts) pour défier l'US Souf (15e, 4 pts). Meilleure attaque du championnat avec 17 buts, le "Doyen" aura à cœur de conforter sa place en visant un cinquième succès de rang. De leur côté, la JS Saoura (11e, 8 pts) et la JS Kabylie (12e, 7 pts), battues lors de la précédente journée, accueilleront respectivement l'ASO Chlef (4e, 10 pts) et l'US Biskra (7e, 9 pts) sous le signe du rachat. Enfin, deux matches ont été reportés au mardi 2 janvier 2024 : USM Alger - MC Oran et ES Sétif - CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont les matches se joueront vendredi, samedi, et dimanche. APS

LIGUE DES CHAMPIONS :

Bon démarrage du CR Belouizdad en phase de poules

Le CR Belouizdad a entamé la phase de poules de la Ligue des champions du bon pied, en battant les Tanzaniens des Young Africans 3-0 (mi-temps : 2-0), vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet, pour le compte de la première journée (Gr.D). Le Chabab a ouvert le score dès la 10^e minute de jeu par Abderraouf Benguit, avant de faire le break peu avant la pause grâce à Abderrahmane Meziane (45'+2). En seconde période, les Tanzaniens, finalistes de la précéden-

te édition de la Coupe de la Confédération africaine, remportée par l'USM Alger, ont essayé de refaire leur retard, mais c'était sans compter sur la vigilance de la défense belouizdadie et le portier Alexis Guendouz. Entré en cours de jeu (87'), l'attaquant gambien Lamin Jallow a ajouté le troisième but (90'+4). A l'issue de ce succès, le quadruple champion d'Algérie s'empare provisoirement du fauteuil de leader avec 3 points, devant les Young Africans (0

point). Dans l'autre match de ce groupe D, les Egyptiens d'Al-Ahly SC, tenants du titre, entameront la défense de leur titre, en recevant samedi Medeama SC au stade Al-Salam au Caire (20h00). Lors de la 2^e journée, prévue le week-end du 1 et 2 décembre prochain, les joueurs de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta se rendront au Ghana pour y affronter Medeama SC, alors les Young Africans recevront Al-Ahly SC. APS

HANDISPORT :

NASSIMA SAÏFI HONORÉE DU PRIX MOHAMMED BIN RASHID AL MAKTOUN

L'athlète algérienne de para-athlétisme, Nassima Saïfi, sera honorée du Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, de la meilleure athlète handisport pour l'année 2023, lors de sa 12^e édition prévue en janvier prochain à Dubaï, récompensant des personnalités, des athlètes individuels, des équipes, des institutions locales, arabes et internationales qui ont réalisé des performances exceptionnelles au cours de la période allant de septembre 2022 à la fin août 2023. La dernière performance de Nassima Saïfi, remonte au mois de juillet dernier et son titre mondial au lancer du disque, classe F57, lors des mondiaux de para-athlétisme de Paris, grâce à un jet à 34,22m, réussissant du coup sa meilleure performance de la saison, dans sa spécialité de prédilection, et une médaille de bronze au poids (10,51m). "Cette distinction me va droit au cœur, elle est très spéciale pour moi, car c'est une reconnaissance venue d'ailleurs et qui m'honore. Elle est aussi une décoration pour mon pays, surtout que j'étais choisie parmi plusieurs candidats, c'est une fierté supplémentaire", a déclaré à l'APS, la championne du monde. La championne paralympique à Tokyo-2021 a estimé que cette distinction va "la booster pour redoubler d'efforts afin de réaliser d'autres exploits et performances à l'avenir, surtout que les Jeux paralympiques de Paris-2024 avancent à grands pas". Et d'ajouter: "C'est sûr que le Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum-2023, va m'encourager davantage moralement surtout, afin de réussir d'autres bonnes performances lors des prochaines échéances internationales. Le Championnat du monde d'athlétisme au Japon est en ligne de mire, mais les Jeux paralympiques de Paris-2024 seront mon principal objectif, car elle clôtureront une saison de dur labeur". Pour réaliser ses objectifs, Nassima Saïfi souhaite qu'elle soit dans sa meilleure forme et en possession de tous ses moyens le jour J, afin d'être à la hauteur des espérances de sa grande famille sportive et de tout un peuple qui ne cesse de soutenir le handisport algérien. Après sa désignation en tant que meilleure athlète handisport de l'année-2023 du Prix Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, l'Algérienne a reçu les félicitations du Comité olympique et sportif algérien (COA). APS

CHAMPIONNAT ARABE DE CYCLISME SUR PISTE : L'ALGÉRIE RÉCOLTE SEPT MÉDAILLES DONT TROIS EN OR

La sélection algérienne de cyclisme a récolté vendredi sept médailles au total (3 or et 4 argent), lors de la 1^{re} journée du 12^e championnat arabe de cyclisme sur piste (messieurs et dames), qui se déroule au Caire (Egypte) jusqu'à samedi. Dans l'épreuve du Keirin, Yacine Hamza a remporté la breloque en vermeil en dominant la course, devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal, médaillé d'argent. Dans la même spécialité, Anes Riahi, a pris la médaille d'argent dans la catégorie juniors, avant de récidiver en remportant l'or dans la course aux points. De son côté, Al-Khacib Sassane s'est contenté de l'argent dans l'épreuve du kilomètre. Quelques heures plus tard, Alae-Eddine Benmaâchou a remporté la course du scratch de la catégorie juniors, devant son compatriote Anes Riahi, médaillé d'argent, et qui s'est distingué lors de cette 1^{re} journée en remportant trois breloques. APS

LA MUSIQUE ÉRUDITE À TRAVERS SID AHMED SERRI

La musique "senaâ", de l'Andalousie à Tlemcen, Alger et Constantine

Le professeur Sid Ahmed Serri (1926-2015), un des piliers de la musique andalouse dans sa variante Senaâ, a consacré sa vie pour la préservation de ce patrimoine ancestral et identitaire et sa transmission aux générations futures.

Le huitième anniversaire de la disparition de ce maître de l'Ecole Senaâ d'Alger, revient à la mémoire mercredi pour rappeler sa contribution à enrichir la phonothèque de la musique classique algérienne, par des œuvres de ce genre millénaire qu'il reconstituait, rassemblait et tenait à enregistrer pour la postérité. Né à la Casbah d'Alger en 1926, dans une famille de mélomanes, Sid Ahmed Serri était connu, depuis son enfance déjà, pour sa passion et son amour pour la mélodie andalouse dans ses belles variations modales et ses cadences rythmiques irrégulières. A quatre ans, il fut inscrit à l'Ecole coranique dans les classes du Cheikh El Bachir El Bouziri, qui faisait alors réciter à ses élèves les versets du Saint Coran tout en leur apprenant à interpréter des chants religieux. L'élève Serri se distinguait par ses capacités vocales à réciter des chants religieux et à mémoriser leurs textes, ce qui lui avait valu d'être sollicité pour animer des soirées à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Ech'Charif dans les sanctuaires de Sidi Abderrahmane Et'Thaalibi à la Casbah d'Alger ou à Sidi M'hamed Boukebrine au quartier de Belcourt. Après une formation académique qu'il avait entamé dès 1945, il rejoint l'association algérienne de l'Art andalou, où il fut vite repéré par le professeur Abderrezak Fekhardji qui l'intègre dans sa classe au Conservatoire d'Alger. Rejoignant d'autres associations de musique andalouse, à l'instar d'"El Andaloussia", "El Hayat" et "El Djazairia", Sid Ahmed Serri avait non seulement perfectionné son art d'interpréter des chants andalous, mais aussi développé sa technique à l'instrument du Oud. En 1947, le maître Serri intègre la radio et l'Orchestre Sanaa, belle opportunité pour donner du plaisir aux amateurs de cette musique savante qui le



verra consacré un an plus tard, "meilleur chanteur". Ce nouveau statut lui avait permis l'accès aux studios de la radio où il avait commencé à enregistrer quelques titres, puis à la Télévision où sa renommée va se confirmer, avant de se voir surnommé "Cheikh". En 1952, Sid Ahmed Serri est appelé pour diriger l'association "El Djazairia", devenue bien après "El Mossiliya" et passer ainsi du rang de l'élève à celui de professeur et enseigner, ensuite, la musique andalouse aux jeunes de l'Institut de musique d'Alger. Après plusieurs concerts donnés durant les années 1980, avec ses élèves sous l'intitulé, "Automne de la musique algérienne", le professeur Serri est élu en 1989 comme président de l'association de la protection, la sauvegarde et la promotion de la musique classique algérienne et en 2006, comme président de la Fédération nationale des associations de musique classique algérienne. Premier artiste algérien à recevoir l'Ordre national du mérite en 1992, Sid Ahmed Serri s'est investi corps et âme durant les années 1990 pour enregistrer le patrimoine andalou et ne pas laisser sa transmission à la tradition orale seulement. Ainsi en 2000, les premiers enregistre-

ments, sortis en CD dans le genre "Aroubi" ont vu le jour, de même qu'une série de Noubet dans différents genres et modes rassemblés dans 45 CD. De nombreux artistes, aujourd'hui célèbres, ont eu leurs premiers enseignements et perfectionné leur savoir faire en chant andalou et dans la pratique de l'instrument, dans les classes du Cheikh Sid Ahmed Serri, une "référence sûre" de la musique andalouse. Dans son ouvrage paru en 1997 aux éditions de l'Entreprise nationale des Arts graphiques (Enag), le maître Serri a rassemblé toutes les poésies de l'ensemble des Noubet de la musique anda-

louse dans sa variante algéroise Sanaa, un livre-référence réédité en 2002 puis en 2006. Le président de l'association de musique andalouse, "Menzah Anadil El Djazair", Youcef Ouznadji, témoigne de la singularité de l'homme, à qui revient le "mérite d'avoir réussi à élever la musique Senaa au rang académique", avant de conclure, "Sid Ahmed Serri était président d'honneur de l'association "Menzah Anadil El Djazair", de 2000 jusqu'à la date de sa disparition, le 15 novembre 2015".

I.Med/agence

PATRIMOINE IMMATÉRIEL PALESTINIEN

"Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" fait le boulot

La 6e édition de la manifestation "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" se tiendra les 25 et 26 novembre au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey- de Constantine, avec au programme diverses activités visant à faire connaître le patrimoine immatériel palestinien, indique un communiqué du Musée. Organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, avec la participation de plus de 10 Musées nationaux, la manifestation sera ponctuée par une exposition-hologramme sur l'agression sioniste et l'atteinte au patrimoine immatériel palestinien et des ateliers pédagogiques destinés aux enfants pour faire la promotion de ce patrimoine immatériel, animés par les Musées participant à l'évènement. Placée sous le thème "Musées pour l'humani-

té" en signe de solidarité avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste barbare contre Ghaza, la manifestation vise à mettre la lumière sur les crimes abjects de l'entité sioniste qui en plus des massacres et du déplacement forcé des Palestiniens, s'acharne à détruire les vestiges archéologiques et les Musées dans une tentative visant à aliéner l'identité palestinienne. Des expositions seront également organisées à l'occasion pour faire connaître les Musées participant à cette manifestation, dont les Musées publics nationaux de Cirta, Sétif et Khenchela, le Palais des Raïs (Bastion 23) et le Musée du Bardo d'Alger. Une journée d'études sur la valorisation du patrimoine immatériel algérien et ses dimensions africaines sera organisée au deuxième jour de cette rencontre.

I.M./Agence

STATUT ET RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE L'ARTISTE

Alger entend faire respecter la condition des créateurs

Des professionnels des arts ont salué, à Alger, les dispositions du statut de l'artiste, promulgué récemment, garantissant une protection sociale et juridique en plus de la reconnaissance de leur travail. S'exprimant lors d'une Journée d'information sur le statut de l'artiste, des artistes issus de différents domaines, ont fait part de leur "satisfaction" sur la plupart des dispositions de ce texte réglementaire qui consacre, selon eux, "le droit à la création, à l'accompagnement et à la protection sociale". Ils ont considéré ce texte comme "une première étape, pour la valorisation de la création et du créateur artistiques". Saluant notamment les dispositions relatives à la protection sociale des artistes, le comédien Abdelhamid Rabia, a appelé à mettre en œuvre les dispositions de ce statut à travers des textes d'application. Il a proposé à ce titre, la

création d'un Fonds spécial de retraite pour les artistes. Pour le dramaturge Omar Fetmouche, le statut se veut être une "assise juridique" pour le travail artistique en général, notamment les coopératives artistiques qui, dit-il, sont désormais considérées comme des établissements artistiques. Dans son allocution prononcée à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, a souligné que le statut de l'artiste "vient renforcer la création et les activités culturelles tout en valorisant le travail de tous les acteurs du domaine artistique". Saluant l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'art et l'artiste, la ministre a mis en exergue l'attention du chef de l'Etat envers les artistes reflétée par son engagement pour le renforcement de la culture et la valorisation de la création.

A travers le statut de l'artiste, a-t-elle appuyé, le Président de la République, a acté "son engagement de valoriser l'artiste et tous les acteurs du domaine des arts et de promouvoir son rôle et sa situation juridique". Dans son exposé que le statut de l'artiste, la présidente du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Djazia Fergani, a indiqué que le texte a pour objectif de "définir les droits et devoirs" de l'artiste et "améliorer sa condition professionnelle, sociale et économique", ajoutant qu'il prévoit également, des mesures relatives à la formation et l'amélioration des conditions de travail des artistes. Pour

sa part, Missoum Laroussi, Président de la commission d'élaboration du statut de l'artiste, a évoqué les principaux acquis contenus dans le texte, notamment la création de coopératives artistiques, la carte d'artiste et la nomenclature des métiers dans le domaine artistique.

Il a fait savoir, à juste titre, que la nomenclature des métiers de l'art, "devant être promulguée prochainement, comprend 184 activités couvrant sept domaines artistiques". Publié dans le Journal officiel n°70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre 2023, portant statut de l'artiste, vise à "fixer les droits et les obligations de l'artiste".

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sam Altman revient à la tête d'OpenAI avec le soutien de Microsoft

Le psychodrame au sein de l'inventeur de ChatGPT a connu un nouveau tournant : limogé, le cofondateur d'OpenAI est de retour dans l'entreprise, et un conseil d'administration intérimaire est désigné. Un cœur, un emoji de salut au garde à vous et un autre cœur. C'est ainsi que Sam Altman a salué sur X (Twitter) l'annonce de son retour chez OpenAI, mercredi 22 novembre (mardi soir sur la côte ouest des États-Unis). «We're back», ont tweeté d'autres employés de la start-up d'intelligence artificielle, pour signifier

qu'ils étaient de retour pour un nouvel épisode d'une série hollywoodienne. Cette fumée blanche marque en effet la fin d'un feuilleton chaotique et spectaculaire, commencé vendredi avec l'éviction surprise du fondateur de l'entreprise, à l'origine du célèbre robot conversationnel ChatGPT. «Nous sommes parvenus à un accord de principe pour le retour de Sam Altman, avec un nouveau conseil d'administration initial composé de Bret Taylor comme président [ancien codirecteur général du leader de la relation

client numérique Salesforce], de Larry Summers [ancien secrétaire du Trésor de l'administration du président américain Bill Clinton], et Adam D'Angelo [directeur général du site de questions-réponses Quora et seul membre de l'ancien conseil ayant voté le renvoi de Sam Altman]», a tweeté OpenAI. Ce nouveau conseil n'a toutefois pas vocation à perdurer et a surtout pour mission de nommer les neuf futurs membres, précise The Verge (média spécialisé dans les technologies). Le retour de Sam Altman est un nouveau

rebondissement dans la crise : il avait été espéré en vain tout le week-end par l'intéressé et par son proche cofondateur, Greg Brockman, appuyés par Microsoft, principal partenaire et actionnaire extérieur d'OpenAI. Lundi, le conseil avait surpris en nommant un remplaçant à Sam Altman, et ce dernier avait annoncé son embauche par Microsoft. Ce qui avait déclenché une lettre de 700 des 770 employés d'OpenAI, menaçant de le suivre si le conseil ne démissionnait pas.

In Le Monde

4 MARQUES AUTOMOBILES DANS LE TOP 20

TOYOTA EST LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE LE PLUS PUISSANT AU MONDE

Le cabinet américain spécialiste en stratégie et design de marques, Interbrand, a livré son Top 100 des marques les plus puissantes au monde, et Toyota est bien placé ! Depuis 1999, la société américaine de conseil en marques Interbrand étudie et analyse les marques les plus puissantes au monde. Les 100 premières sont présentées dans l'étude annuelle Best Global Brands, qui examine tous les candidats selon trois critères : «la performance financière des produits ou services de la marque», «le rôle de la marque dans le processus de décision d'achat» et «la force de la marque» en ce qui concerne «la garantie des bénéfices futurs de l'entreprise». Comme chaque année maintenant, le haut du classement est occupé par les grands géants de la Tech : respectivement Apple, Microsoft, Amazon, Google et Samsung dans le Top 5. Coca-Cola est en huitième position et Nike occupe le rang 9.

Mais on trouve aussi des constructeurs automobiles ! À la 6e position du classement Best Global Brands 2023, on retrouve ainsi Toyota, avec une valeur de marque qui a augmenté de 8% par rapport à 2022. De fait, le constructeur automobile japonais est la «meilleure marque automobile au monde» ou «la marque auto-

mobile la plus ambitieuse», ça dépend comment on le voit... Et les autres ? Juste derrière, Mercedes a vu sa valeur de marque croître de 9% par rapport à l'an dernier, et occupe désormais la 7e place. À la 10e place, en fin de ce Top 10, on aperçoit BMW. Le constructeur à l'hélice a gagné 3 places par rapport au classement 2022, grâce à une valeur de marque en hausse de 10%. Mentionnons également Tesla qui figure dans le Top 20, en 12e position, soit un classement inchangé par rapport à l'an dernier. Premier groupe automobile mondial, Toyota a multiplié les nouveautés cette année. Dans l'électrique déjà, avec la première année pleine de son tout premier modèle bZ4X, mais aussi celui de la berline bZ3, en Chine seulement. La marque ne cache pas ses ambitions dans l'électrique, avec coup sur coup 15 concepts présentés en fin d'année dernière. Côté hybride, son fer de lance, le japonais a renouvelé une bonne partie de sa gamme : Prius, CH-R, Yaris, Land-Cruiser et Camry. Elle a aussi lancé des nouveautés sur d'autres marchés, comme les SUV Century, Grand Highlander et Crown Signia, et la toute nouvelle berline Crown. Un titre qui semble donc mérité !

In Auto Plus

CHINE
UNE FLAMBÉE DE MALADIES RESPIRATOIRES INQUIÈTE L'OMS

Dans un communiqué, partagé sur X le 22 novembre, l'OMS adresse «une demande officielle à la Chine pour obtenir des informations» sur ces cas.

Bis repetita ? Près de quatre ans après l'apparition des premiers cas de Covid-19 en Chine, qui allaient être à l'origine d'une épidémie mondiale, l'Organisation mondiale de la santé s'inquiète «d'une augmentation des maladies respiratoires et de foyers de pneumonie chez les enfants» dans le pays. Dans un communiqué, partagé sur X le 22 novembre, l'OMS adresse «une demande officielle à la Chine pour obtenir des informations» sur ces cas. En parallèle, l'autorité sanitaire mondiale a demandé des «données épidémiologiques et cliniques supplémentaires, ainsi que des résultats de laboratoire sur ces foyers signalés chez les enfants, via le Règlement sanitaire international», outil visant à prévenir la propagation à l'échelle mondiale des maladies. Le 13 novembre, les autorités chinoises ont reconnu lors d'une conférence de presse une augmentation des cas de maladies respiratoires. Celles-ci avaient alors été attribuées à la levée des restrictions pour lutter contre le Covid-19 et aux agents pathogènes connus en circulation dans le pays ; grippe, virus respiratoire syncytial, Mycoplasma pneumoniae (bactérie à l'origine de pneumonie chez les enfants) et SARS-CoV-2. La Chine a en outre signalé une hausse des cas de syndromes grippaux depuis la mi-octobre, par rapport aux trois années précé-



dentes. Lundi, c'est ProMED, le programme international de veille sur les maladies infectieuses, qui lançait l'alerte sur une «épidémie généralisée d'une maladie respiratoire non-diagnostiquée» dans le Nord de la Chine. «Les hôpitaux pour enfants de Pékin, du Liaoning et d'autres villes dans le pays ont été submergés d'enfants malades», précise le rapport. Les deux villes citées, Pékin et Liaoning se situent à près de 700 km l'une de l'autre. «On ne sait pas exactement quand cette épidémie a commencé, tant il paraît inhabituel qu'autant d'enfants soient touchés si rapidement», écrit l'auteur du rapport. Il est également fait état d'écoles fermées, de professeurs malades et d'enfants sous perfusion dans le hall de l'hôpital de Dalian, au sud de Liaoning. L'OMS cherche à savoir si «ces phénomènes sont associés à l'augmentation globale des infections respiratoires précédemment signalées par les autorités chinoises, ou à des évé-

nements distincts». Selon diverses sources, les symptômes seraient une forte fièvre, une inflammation pulmonaire sans toux et des nodules pulmonaires. L'OMS indique avoir demandé des informations sur la circulation d'agents pathogènes connus dans le pays et sur les difficultés rencontrées actuellement par le système de santé chinois. Alors que l'OMS avait reproché à la Chine de ne pas avoir réagi suffisamment tôt voici quatre ans, elle demande d'ores et déjà aux Chinois de respecter les gestes de prévention. Soit «suivre les mesures visant à réduire le risque de maladie respiratoire, notamment la vaccination ; garder ses distances avec les personnes malades ; rester à la maison lorsqu'on est malade ; se faire tester et recevoir des soins médicaux si nécessaire ; porter des masques le cas échéant ; assurer une bonne ventilation dans les lieux fermés et se laver les mains régulièrement». In Sud Ouest

ÉLECTRICITÉ

Les émissions liées au charbon, deux fois plus nocives pour la santé que les particules fines

Des chercheurs américains montrent la dangerosité de la pollution au charbon, mais ils prouvent aussi l'efficacité des mesures de protection, comme l'installation d'épurateurs sur les cheminées des industries émettrices.

La pollution atmosphérique aux particules fines (PM 2,5) augmente les risques de développer des maladies et expose à une mort prématurée. Parmi l'ensemble des particules fines, celles issues de la combustion du charbon dans les centrales électriques sont les plus nocives, d'après des chercheurs américains qui viennent de publier leurs résultats dans Science. Issus de six universi-

tés, ils ont collaboré afin de mener une enquête colossale : collecter les données d'émissions de 480 centrales électriques à charbon entre 1999 et 2020, et repérer les décès de millions de bénéficiaires du régime public d'assurance santé Medicare, âgés de 65 ans et plus, selon leur code postal.

«Le charbon, la plus sale des sources d'énergies fossiles, est bien plus dangereux pour la santé que ce qu'on pensait jusqu'à présent», écrit The New York Times. Les chercheurs ont découvert que 460 000 morts étaient attribuables à la pollution au charbon sur la période 1999-2020. Ils concluent que l'exposi-

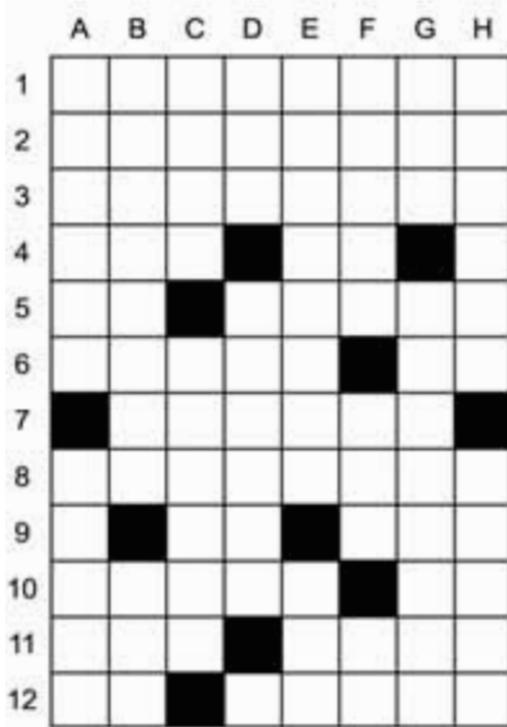
tion aux particules fines de soufre émises lors de la combustion du charbon expose à un risque de mortalité 2,1 fois plus élevé que l'exposition aux particules fines en général. L'étude sur un temps long a permis aussi de mettre en évidence l'efficacité des mesures de protection. «Les fermetures de centrales à charbon et les installations d'épurateurs dans les cheminées – afin de «nettoyer» les émanations – ont eu un effet bénéfique durant cette période. Le nombre de morts imputables aux émissions des centrales à charbon a chuté, passant d'environ 50 000 par an en 1999 à seulement 1 600 par an en 2020, soit une

baisse de plus de 95 %», indique le journal américain.

Ces résultats sont une preuve scientifique de l'intérêt d'installer des épurateurs dans l'industrie, en particulier dans les usines de production d'électricité utilisant le charbon comme combustible. Car, comme le souligne le New York Times, si «l'utilisation du charbon diminue aux États-Unis, elle augmente encore dans l'ensemble du monde». Un pic est attendu pour 2025. Après cette date, les énergies renouvelables devraient devenir majoritaires pour la production d'électricité.

In Courrier international

Mots Croisés



HORizontalement

- A. Des boutons servant de condiment. Raclai le fond.
- B. Patrimoine transmis. Sa pointe est parfumée.
- C. Entourage des pupilles. Préparation de la viande.
- D. Entrée de répertoire. Police parallèle.
- E. Flûtes de forme ovoïde. Un air d'Algérie.
- F. Un homme parfois isolé. Réfute. Elle est ronde au ciel.
- G. Au-dessus de. Être à l'écoute.
- H. Bois précieux. Faire avancer la barque.

VERTICALEMENT

- 1. La dame de Shanghai.
- 2. Base pour amateurs de coucous.
- 3. L'école des premiers écrits.
- 4. Thymus de veau. Niveau de gamme.
- 5. Un mot qui en entraîne un autre. Attaquée à la base.
- 6. Symbole de Noël. Initiales pieuses.
- 7. Courtois.
- 8. Arbre à fleurs ou à fruits.
- 9. Actinium. La grande école.
- 10. Être en colère. Décimètre.
- 11. Le cri de qui a mal. Râpeux en bouche.
- 12. Sujet masculin. Freiner brutalement.

LES MOTS FLÉCHÉS

CE DONT ON A BESOIN
 JUPES PLISSÉES
 PRINCES ARABES
 QUI A PERDU SON BRILLANT
 SON COUP EN COURT
 CONS-CIENCIEUX
 GAZ DE BALLONS
 DIGNITÉ D'UN PALACE
 AUTOCH-TONE DE L'UTAH
 CORDON DE LAMPE À HUILE
 CITE BRETONNE
 AV-LISSANTES
 AGRICULTEUR
 ADRESSE DOIGTÉ
 IL FAIT LES CHOSES À MOITIÉ
 APPRIS
 EST-SUD-EST
 PARTIE QUI AVANCE
 À LE
 ASSEM-BLAGE DE SONS
 FEUILLETÉ
 FACE D'UN DÉ
 DRUCKER AU CINÉMA
 DIMINUES LA VOILE
 RÉDUCTION SUR LE PRIX
 CHARGE D'AÉROS-TIÈRE
 ENFERMÉE
 FLÉTRIES COMME LES ROSES
 FILLE DU FRÈRE
 TOUR ABRÉGÉ
 AUTRE-MENT DIT GAÏA
 DOUZE ROMAIN
 RÉOR-GANISÉE
 VICTOIRE DE NAPOLEON
 AFFAIRES À FAIRE
 ABBREVIATION POUR UN ROI
 DÉBROUS-SAILLÉE
 DÉPÉRIS-SEMENT
 DÉTER-MINANT DÉMONS-TRATIF
 IL EST DIFFICILE À BATTRE
 LIQUIDES D'ARBRES



SIDOKU

6	9			4	7		3	
4		8	5					1
			9	3		4	6	2
7	5	9				3		
			3	8	2			
		3				6	1	4
9	2	7		6	1			
8					3	1		6
	1		4	9			8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
 ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE
 PINEDE REVANCHE TRAC VŒU VOYELLE ZONAGE

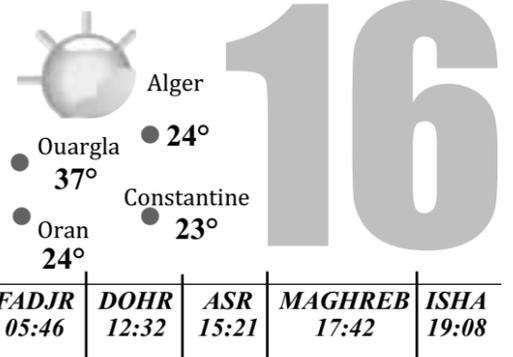
C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES RETRANCHEMENTS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR DE MAHBES

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «dans le cadre de la guerre de libération et de la poursuite des combats, des unités avancées de l'APLS ont ciblé, par des bombardements inten-

sifs, des retranchements des forces d'occupation marocaines dans la région d'Agouira Ould Ablal». L'Armée sahraouie a ciblé un poste de garde avancé des soldats d'occupation marocaine au niveau du mur de sable dans la région de Sebkh Tenouched, qui a subi de lourdes pertes humaines et matérielles, selon la même source. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, tout le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

R.N.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023 // N°690 // PRIX 20 DA

SELON LA BANQUE D'ALGÉRIE

La situation macroéconomique est demeurée solide en 2022

La situation macroéconomique globale de l'Algérie est restée solide l'année dernière, affichant une amélioration globale de tous les indicateurs macro-financiers, en dépit des perturbations géopolitiques mondiales, a indiqué la Banque d'Algérie (BA) dans son rapport pour l'année 2022, au terme de laquelle l'Algérie a confirmé son rebond post-pandémique avec un taux de croissance de 3,2% tiré notamment par les secteurs hors hydrocarbures.



«Après avoir fait preuve d'une grande résilience face aux vagues du COVID-19 et à leurs conséquences, l'économie algérienne enregistre pour l'année 2022 de bons résultats», et a «pu consolider sa balance commerciale, y compris les exportations hors hydrocarbures, et augmenter ses réserves de change en contexte de très faible endettement extérieur», relève la BA qui note cependant une «persistance des tensions inflationnistes, notamment d'origine importée et qui reste un défi majeur à court et moyen termes». L'activité économique a connu, en 2022, une croissance appréciable du produit intérieur brut (PIB) à 3,2% (avec un PIB à 27.688,8 milliards (mds) Da en valeur en 2022) après une forte récession de 5,1% en 2020 suite au choc pandémique, et un rebond à 3,4% en 2021. Pour la Banque d'Algérie, il s'agit d'une «performance reflétant une dynamique de l'activité économique» puisque la croissance du PIB en volume hors hydrocarbures est passée de 2,3% en 2021 à 4,3% en 2022, tandis que celle des hydrocarbures a reculé de 0,6% en 2022 après une forte croissance de 10,5% une année auparavant. Le secteur agricole a enregistré une croissance de 5,8%, l'industrie une croissance quasi stable de 5,2% en volume en 2022, alors que les services marchands ont marqué une croissance de 5,5% en 2022 (contre 4,9% en 2021), et les services non marchands une croissance de 2,8% en 2022 contre 1,5% en 2021. S'agissant, d'autre part, de la balance des paiements, son solde global a considérablement augmenté en 2022, affichant un excédent de 18,47 mds de dollars contre un déficit de 1,48 milliard de dollars une année auparavant, selon les données de la Banque centrale qui souligne «la solidité» de la position extérieure globale de l'Algérie avec l'augmentation du niveau des réserves de change, qui sont passées de 45,3 mds de dollars à fin 2021 à 60,99 mds de

dollars à fin 2022 en contexte de faible dette extérieure. Selon ledit rapport, la politique monétaire mise en œuvre par la BA en 2022 s'est traduite par des actions de normalisation graduelle, notamment via la levée des mesures exceptionnelles d'allègement prudentielles adoptées en mars 2020, dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19. Mais la Banque d'Algérie a poursuivi son action de soutien au financement de l'économie en maintenant le taux de réserves obligatoires à 2% et le taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement à 3% en 2022, en contexte d'augmentation de la liquidité bancaire, suite au Programme spécial de refinancement (PSR) d'un montant de 2.100 mds de dinars initié en juillet 2021 et clôturé en juin 2022. Le montant du PSR remboursé par anticipation en 2022 s'élève à 463,39 mds de dinars, soit 22% du programme, rappelle-t-on de même source qui souligne que la normalisation de la politique monétaire s'est également traduite en octobre 2022 par la mise en place d'une opération de repri-

se de liquidité bilatérale ciblée de 300 mds de dinars, afin d'absorber la source d'excès de liquidité potentiellement inflationniste. Il s'agit, selon le rapport, d'une mesure complémentaire «de l'ajustement du taux de change du dinar, entre fin juillet et fin septembre 2022, qui s'est apprécié de 4,1% contre le dollar américain et de 7% contre l'euro. Ceci a permis de réduire, sur le court terme, une partie de l'inflation importée dont la contribution à l'inflation globale a été de plus de 70% en 2021 et de 61,7% en 2022». En 2022, les crédits à l'économie ont augmenté de 3,3% en 2022 à 10115,24 mds Da contre une baisse de 12,4% en 2021, indique encore la BA, relevant, qu'en termes de solidité financière, «la quasi-majorité des indicateurs demeure confortable en conséquence des politiques publiques déployées pour soutenir la relance économique post-pandémique. Ces politiques ont permis aux banques de faire preuve d'une grande résilience et d'une solvabilité significativement renforcées».

R.E. /avec APS

INTEMPÉRIES

INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

Les services de la Protection civile ont mené plusieurs interventions lors des intempéries qui avaient touché plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures, pour évacuer des familles et sauver des individus encerclés par les eaux pluviales, a indiqué, vendredi, un bilan de ces services.

Au niveau de la wilaya de Skikda, les éléments de la Protection civile ont évacué 146 familles comme mesure de précaution en raison de la montée du niveau des eaux à plusieurs points, dont l'évacuation de 43 familles de leurs maisons dans la commune de Skikda vers la maison de la jeunesse et 20 autres familles dans la commune de Ramadan Djamel suite à la crue de Oued Safsaf, ainsi que l'évacuation de 77 familles de leurs maisons vers un CEM et une bibliothèque de la commune de Hamadi Krouma.

Dans la commune d'El Harrouch, 6 familles ont été évacuées de leurs maisons vers une école primaire par précaution, en sus du pompage des eaux de pluie de 400 logements.

Dans la wilaya de Constantine, la montée des crues du oued à la cité Sissaoui, commu-

ne de Constantine, a emporté deux taudis qui abritaient deux familles mais sans pertes humaines.

Dans la commune de Didouche-Mourad, trois personnes à bord de trois voitures bloquées au niveau du rond-point de Hamma Bouziane sur la route nationale N-3 en raison de l'accumulation des eaux de pluie ont été secourues.

La montée du niveau des eaux de pluie dans la commune de Zighoud-Youcef a emporté deux conteneurs, une voiture et des matériels agricoles dans le parc, sans faire de pertes humaines.

Les unités de la Protection civile sont également intervenues dans la commune de Gramem Gouga (W. Mila) pour sauver deux individus qui s'étaient réfugiés sur les toits de leurs maisons suite à la montée des eaux pluviales, et dégager 3 véhicules encerclés par les eaux à Ain Mlila (W. Oum El Bouaghi).

Les éléments de la Protection civile ont également sauvé deux individus restés coincés à bord d'un véhicule touristique suite à la montée des crues du oued de Oued Mecheta Torna dans la commune de Djerma (W. Batna), selon le même bilan.

IL ÉTAIT ÉGALEMENT ANCIEN MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL ET COMMISSAIRE DU FLN

Décès de l'ancien ministre Mohamed Si Ali Ammar

Une nécrologie du site FLN a annoncé, vendredi, le décès de l'ancien ministre du gouvernement Merbah, Mohamed Ali Ammar, également ancien Moudjahid de l'O.C.F.L.N. Pendant la Guerre de libération nationale, il était militant actif, ancien membre du Comité central et commissaire du parti du Front de libération nationale, ancien ministre de la Culture et de l'Information et porte-parole officiel au sein du gouverne-

ment Kasdi Merbah, ancien ambassadeur d'Algérie en Libye. Pour les Algériens en France, Mohamed Ali Ammar était surtout connu pour avoir été ancien président de l'Association des Algériens d'Europe. Instituteur à Rocher-Noir, ex-Boumerdès, syndicaliste UGTA de l'enseignement, au service de l'Exécutif provisoire en 1962 et après l'indépendance, du parti-Etat FLN, Mohamed Ali Ammar était un

homme d'Etat d'envergure. Il avait notamment été éducateur à Boumerdès, cité administrative du dernier pouvoir colonial construite à la fin de la guerre de libération, où Mohamed Ali Ammar était hébergé au printemps 1962, après les accords d'Évian, par les délégués de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) qui assuraient la liaison avec l'Exécutif provisoire dans la transition vers l'indépendance. C'était le

moment où prenaient place, au nom du FLN, dans le personnel de direction des organes d'État, des instituteurs venant du syndicalisme nationaliste dont ils formaient l'encadrement.

Mohamed Ali Ammar aura un rôle politique de longue durée ; il est également, en 1988, un des responsables de l'Amicale des Algériens en Europe dans ses bureaux de Paris.

I.M.Amine